L'HI

ADDITIONS

à

L'HISTOIRE DU CANADA.

L'H

C

ADDITIONS

À

L'HISTOIRE DU CANADA

DE

F. X. GARNEAU.

—

1864.

Québec :

C. DARVEAU, Imprimeur.

L

D
l'Ar

B
soif
l'on
aux
cide
répu
mere
com
çaie
friq
Colo
Inde
ses s
Port
les r

A
le b
Isab
voul
aux

ADDITIONS

À

L'HISTOIRE DU CANADA.

D. Donnez-nous quelques détails sur la découverte de l'Amérique ?

R. Pendant la dernière partie du quinzième siècle, une soif ardente de découverte agitait les nations de l'Europe ; l'on voulait surtout trouver un passage par mer pour aller aux Indes, où l'imagination des hardis aventuriers de l'occident se plaisait à entasser des richesses fabuleuses. Les républiques de Vénise et de Gènes se partageaient le commerce de l'Italie ; mais Vénise seule faisait par terre le commerce avec les Indes, tandis que les Portugais s'efforçaient de s'en emparer par mer, en faisant le tour de l'Afrique. Tel était l'état des choses, lorsque Christophe Colomb, citoyen de Gênes, forma le projet d'arriver aux Indes en se dirigeant vers l'ouest. Dans ce dessein, il offrit ses services à sa patrie ; puis à la France, à l'Angleterre, au Portugal ; partout ses propositions furent rejetées comme les rêves d'un enthousiaste.

Après huit ans d'attente, d'études et de déboires, il eut le bonheur de voir sa demande acceptée par Ferdinand et Isabelle, qui régnaient sur l'Espagne ; la généreuse reine voulut même payer de ses bijoux ce qui pourrait manquer aux frais de l'armement.

D. Quel fut le succès du voyage de Colomb sur l'Océan ?

R. Plein de confiance dans sa tentative, Colomb laissa Palos, petit port au sud de l'Espagne, traversa le détroit de Gibraltar et entra dons l'Océan Atlantique. Le voyage qui dura trois mois ne fut qu'une suite d'épreuves pour l'intrépide Colomb. Les Européens qu'il avait amenés désespérant de revoir jamais leur pays, le menaçaient de le jeter à la mer si l'on ne touchait terre prochainement. Dans cette perplexité, un mousse monté sur le grand mât aperçut une lumière ; aussitôt on cria : *terre, terre ;* l'on aborda à une île que les Sauvages appelaient Guanahani, mais que Colomb nomma San Salvador, parce qu'elle lui avait sauvé la vie. L'heureux Génois revêtit alors ses plus beaux habits, ainsi que tous les hommes de l'équipage qui débarquèrent sur l'île, l'épée nue à la main ; ils se prosternèrent sur le sol et baisèrent cette terre que la Providence leur donnait.

D. Quelle fut la surprise des Sauvages à la vue de Colomb et des siens ?

R. Il n'est pas facile de concevoir l'étonnement des Sauvages en voyant cette troupe d'hommes blancs ; dans leur frayeur ils les prenaient pour des êtres supérieurs, descendus du Ciel sur une montagne portant des ailes ; c'est ainsi que les sauvages désignaient le navire. Mais Colomb et ses compagnons les rassurèrent bientôt, et firent des présents qui attirèrent leur bienveillance.

D. Colomb fit-il quelque autre découverte ?

R. Colomb découvrit ensuite plusieurs îles auxquelles il donna le nom d'Indes, car il croyait avoir touché à l'Asie. Ce ne fut que plus tard qu'il reconnut avoir enrichi l'Espagne d'un nouveau continent. Satisfait de son voyage, Colomb avec son équipage fit voile vers l'Espagne : il fut accueilli partout avec félicitation, surtout à la cour où le roi et les principaux le reçurent avec tous les honneurs possibles. Malheureusement tant de marques d'estime si légitimement acquises, ne durèrent pas longtemps. L'Espagne oubliant les services signalés de l'illustre Génois,

crut aux calomnies de ceux qui voulaient lui enlever le mérite de ses découvertes. On le fit charger de chaînes et jeter dans une prison. L'infortuné Colomb abreuvé de chagrins succomba bientôt à son malheur. Il voulut que ses fers fussent déposés dans son tombeau, comme un témoignage de l'ingratitude de l'Espagne. Son corps repose à la Havane. Mais, dans la suite, l'Espagne reconnut ses torts envers l'immortel Colomb, et aujourd'hui elle travaille à l'érection d'un superbe monument destiné à réhabiliter une mémoire que le souffle de l'injustice et de la calomnie n'aurait jamais dû ternir.

D. Les rois de France prirent-ils quelque part à la colonisation de l'Amérique ?

R. Pendant longtemps les rois de France s'occupèrent peu de l'Amérique. François 1er, roi chevaleresque et entreprenant, voulut avoir sa part des richesses du Nouveau-Monde. Il fit préparer une expédition pour reconnaître les côtes de l'Amérique Septentrionale. En 1524 Jean Vérazzani, navigateur florentin, fut chargé de commander les vaisseaux qui étaient destinés à faire le voyage. La petite flotte se réunit probablement à Dieppe, qui alors renfermait les plus puissants armateurs et les meilleurs marins de toute la France. Vérazzani parait avoir visité la côte Est des Etats-Unis. De retour en France pour rendre compte au roi de son voyage, il trouva la guerre allumée et le roi prisonnier en Italie. Quelques auteurs croient que Vérazzani fit avec quelques français un autre voyage en 1525, après quoi il disparut sans qu'on en ait jamais entendu parler.

D.—Après la mort de Vérazzani, quelle tentative fit-on pour établir une colonie Française en Amérique ?

R.—Le sort malheureux de Vérazzani fut cause que pendant dix ans, personne n'osa tenter de continuer ces découvertes. A la fin, piqués d'émulation au récit des succès des Espagnols dans le Nouveau-Monde, et des richesses énormes qu'ils en tiraient, les Français reprirent le dessein d'y établir une colonie. Cette fois on choisit un

habile navigateur de St. Malo, Jacques Cartier, que François 1er revêtit d'une commission, l'autorisant à prendre possession de tous les pays qu'il pourrait découvrir. Cartier partit de St. Malo, le 20 Avril 1534, et au bout de 20 jours il aborda au cap de Bonavista, dans l'Ile de Terre-Neuve, qu'il passa deux mois à côtoyer sans pouvoir s'assurer si elle faisait ou non partie du continent: traversant ensuite le golfe, il entra dans une baie profonde où il souffrit beaucoup du chaud, ce qui la lui fit nommer Baie des Chaleurs. Ayant échangé avec les naturels des côtes des marchandises pour des pelleteries, il prit possession du pays au nom du Roi Très-Chrétien et se hâta de retourner en France.

D. Racontez-nous le second voyage de Cartier et la découverte du Canada?

R. Le rapport avantageux que Cartier avait fait de ces contrées, et l'espérance de gagner les indigènes au Christianisme, engagèrent le roi à lui donner une commission plus ample et un armement de trois navires avec de bons équipages. Le 16 mai 1535, jour de la Pentecôte, Cartier entendit la messe et communia avec toute la troupe. Plusieurs gentilshommes l'accompagnaient en qualité de volontaires. La messe finie, ils allèrent recevoir, au milieu du chœur, la bénédiction de l'Evêque, qui les attendait revêtu de ses habits pontificaux, et le mercredi suivant ils mirent à la voile. La traversée fut longue et orageuse, les trois vaisseaux se séparèrent et ne se rejoignirent qu'au bout de deux mois dans le détroit de Belle-Isle. Le 1er août, le vent les jeta dans le port de St. Nicholas (embouchure de la rivière Godbout 49°25') où Cartier planta une croix, et mit les armes de France. Le 10 août il entra dans le golfe qu'il appela golfe St. Laurent, en l'honneur du Saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Il redescendit ensuite vers l'Ile d'Anticosti où il débarqua le 15, ce qui la lui fit nommer l'Ile de l'Assomption, puis il commença à remonter le fleuve. Le 1er Septembre, il découvrit l'entrée du Saguenay. De là il alla mouiller près d'une île qu'il nomma Ile aux Coudres parcequ'il y trouva une grande quantité

de coudriers. Huit lieues plus loin, il débarqua dans une île beaucoup plus grande et plus belle qu'il appela Ile de Bacchus, aujourd'hui l'Ile d'Orléans ; il se rendit le 14 Septembre à l'entrée d'une petite rivière à laquelle il donna le nom de rivière Ste. Croix, et qui porte présentement le nom de rivière St. Charles.

D. Comment les Indigènes reçurent-ils les Français ?

R. Le lendemain Cartier reçut la visite de Donaconna, chef de la brigade de Stadaconé, située sur le lieu même qu'occupe maintenant la Haute-Ville de Québec. Donnaconna fit inutilement des efforts pour détourner Cartier de remonter le fleuve jusqu'à la grande bourgade appelée Hochelaga, aujourd'hui Montréal. Cartier se mit en route le 19, remontant le St. Laurent avec le plus petit de ses trois navires, l'Emérillon et deux chaloupes. Parvenu à l'entrée du lac St. Pierre, il y laissa l'Emérillon et se rendit le 2 Octobre à Hochelaga, où les sauvages le reçurent avec tous les honneurs qu'ils purent imaginer.

D. Quelle impression produisit en France la relation de Cartier après son second voyage ?

R. Cartier avait été contraint d'hiverner sur les bords de la rivière Ste. Croix : ses gens y souffrirent considérablement du froid et d'une espèce de maladie appelée scorbut qui fit périr un bon nombre de matelots. De retour en France, il représenta en vain le pays comme salubre, fertile, riche en pelleteries : il insista même sur les dispositions favorables que montraient les sauvages pour la religion chrétienne : le triste état où l'on voyait son équipage, joint au fait qu'il n'avait point trouvé d'or ni d'argent, produisit un grand découragement et l'on cessa de s'occuper sérieusement de cette partie du Nouveau-Monde. Il se fit pourtant quelques tentatives d'établissement vers l'embouchure du fleuve et sur les côtes de l'Acadie. Mais il s'écoula plus de 60 ans avant qu'on pût y fixer des colons.

D. Se fit-il quelque tentative d'établissement en Amérique après les découvertes de Jacques Cartier ?

R. Après les découvertes de Jacques Cartier les français firent jusqu'en 1603 plusieurs tentatives d'établissement qui n'eurent aucun succès. M. de Roberval périt en 1542 dans son second voyage, M. de la Roche qui obtint du roi la commission de M. de Roberval, avait amené avec lui quarante colons pour les établir en Acadie. Il les débarqua sur l'Ile de Sable en attendant qu'il pût leur trouver une place convenable. Une terrible tempête rejeta son vaisseau sur les côtes de France; et les malheureux colons laissés sur l'Ile de Sable y périrent de misère. M. de Chauvin remplaça M. de la Roche sans rien accomplir, et M. de Chattes, gouverneur distingué de la ville de Dieppe, mourut au moment de s'embarquer pour l'Amérique.

D. Quelles furent les premières colonies permanentes établies par les Français en Amérique ?

R. La première colonie permanente fut celle de Port Royal, aujourd'hui Annapolis, commencée par MM. de Monts et Poutrincourt, en 1605, dans l'Acadie. Elle fut bientôt suivie de celle de Québec où M. de Champlain arriva le 3 Juillet 1608, environ un an après que les Anglais eurent jeté les fondements de leur puissance dans le Nouveau-Monde, par l'établissement de Jamestown, en Virginie.

D. La localité choisie par M. de Champlain, était-elle convenable pour commencer une colonie ?

R. Il était impossible de mieux placer le chef-lieu d'une colonie. Un superbe promontoire formant une citadelle dejà presqu'achevée par les mains de la nature; un vaste bassin et une rade profonde, où plusieurs flottes pourraient mouiller à l'abri des tempêtes; un ensemble de beautés pittoresques qu'on trouverait à peine dans le monde entier; une position centrale au nord d'un grand fleuve, parmi les Algonquins et les Abénaquis qui étaient les principaux habitants de cette contrée : tout devait faire approuver le choix que fit en cette occasion le père de la Nouvelle-France. Espérons que deux siècles et demi n'auront rien diminué des droits de la ville de Québec, et qu'elle restera la capitale d'un pays dont elle a été si longtemps la sauvegarde.

Après avoir examiné les environs, Champlain ne trouva aucun lieu plus propre pour un établissement que la pointe de Québec. Cette pointe, c'est cette partie qu'occupe aujourd'hui l'Eglise de la Basse-Ville. La mer venait alors battre aux pieds des rochers, mais cette petite pointe s'agrandit insensiblement à mesure qu'à force de travaux on empiéta sur le domaine des flots. Elle était couverte de noyers et de vignes sauvages. Au côté sud était une anse qui vient d'être fermée par le quai du cul-de-sac ; c'est là qu'on vient de construire la Halle Champlain. L'anse était très commode pour les chaloupes autrefois.

D. Quand fut fondé Québec ?

R. Ce fut le 3 Juillet de l'année 1608 que M. de Champlain mit pied à terre sur notre rivage et y arbora le drapeau blanc. On se mit à construire un magasin avec les arbres abattus sur la place. Champlain dit qu'il fit creuser de fort belles caves ayant 6 pieds de profondeur, pour conserver les provisions. Après avoir songé aux vivres, on songea aux hommes, et on construisit trois corps de logis d'environ 18 pieds de long sur 15 de large. Enfin, pour se défendre d'un coup de main, on fit un fossé de la largeur de 15 pieds ayant 6 pieds profondeur. Tout autour on éleva des retranchements à l'exception d'un petit espace du côté de la rivière où se trouve aujourd'hui le quai Napoléon, espace que Champlain fit garnir de canons pour défendre le passage du fleuve. Du côté de l'Est, il laissa encore une autre place ayant 250 à 280 pieds de longueur ; c'est encore ce que nous appelons la place de la Basse-Ville. Tout cela était placé dans le voisinage de l'Eglise actuelle de la Basse-Ville. Champlain donna à son établissement le nom d'Habitation.

D. Que fit M. de Champlain au printemps de 1613 ?

R. Champlain qui était en France l'année précédente, se rembarqua pour le Canada, et mouilla le 7 mai devant Québec.

Il trouva l'Habitation en si bon état, qu'il monta de suite jusqu'à Montréal. Après avoir séjourné quelque

temps dans cette île, il descendit à Québec, et s'embarqua pour la France vers le milieu de l'été. Il en repartit l'année suivante avec quatre Récollets qu'il avait demandés, et arriva à Québec au printemps de 1615. Il monta incontinent à Montréal et y trouva des Hurons, qui l'engagèrent dans une troisième expédition contre les Iroquois.

D. Qnel complot les sauvages confédérés firent-ils en l'année 1616 ?

R. Ils complotèrent, on ne sait par quel mécontentement, de se défaire de tous les Français.

Ils s'assemblèrent au nombre de 800, près de Trois-Rivières, pour délibérer sur les moyens de faire main-basse sur eux ; mais un frère récollet, nommé Duplessis, qui avait été chargé de l'instruction des Français et des Sauvages établis depuis peu en cet endroit, fut instruit de leur dessein par l'un d'eux ; il les engagea à se désister de leur entreprise, et se chargea de négocier leur parfaite réconciliation avec M. de Champlain arrivé de France depuis peu.

D. Pourquoi M. de Champlain s'empressa-t-il de bâtir un fort à Québec ?

M. de Champlain comprenait clairement qu'un poste retranché serait nécessaire pour défendre les habitants de Québec, s'ils étaient menacés par les ennemis. Pendant l'automne et l'hiver de 1620, des ouvriers furent employés à réparer l'habitation de la Basse-Ville, et à élever à la Haute-Ville un fort que Champlain désirait finir au plus tôt. En effet, la population résidente n'était pas assez considérable pour espérer faire respecter ses droits et ses propriétés dans le cas d'une attaque un peu sérieuse, puisque, pendant l'hiver de 1620 à 21, il n'y avait à Québec que soixante personnes, en comptant hommes, femmes, enfants, religieux, ainsi que les dix ouvriers occupés au couvent des Récollets. C'était donc rendre service à tous les habitants que de leur procurer un lieu de refuge où ils pussent se mettre à l'abri et se défendre avec facilité. Ce fort fut érigé à l'endroit qu'occupe actuellement la place Durham.

D. Quelle aimable et généreuse devancière Madame de la Peltrie avait-elle eue dans sa carrière apostolique ?

R. Madame de la Peltrie avait eu pour devancière dans sa carrière apostolique une jeune et pieuse dame qu'on ne peut oublier, et dont le nom n'est pas étranger à l'histoire des Ursulines du Canada. C'est de 1620 à 1624 que vécut en ce pays Mme. Hélène Boullé, épouse de Samuel de Champlain. Logée dans l'habitation bâtie par son mari, à la Basse-Ville, Mme. de Champlain y exerça avec zèle par avance les fonctions d'Ursuline, en y catéchisant les gens de sa maison. Voici ce que disent les Chroniques de l'ordre de Ste. Ursule, de l'arrivée en Canada de cette jeune et pieuse beauté. " Tout ce qu'il y avait de Français en ces contrées se hâta de venir la complimenter. Dans leur surprise et leur admiration, les sauvages voulurent se prosterner devant la jeune dame pour l'adorer, car jamais ils n'avaient vu rien de si beau dans leurs sombres forêts. Ils admiraient surtout son petit miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient renfermées dans cette glace, et qu'eux-mêmes se trouvassent tous pendus à la ceinture de cette dame. Mme. de Champlain les combla de caresses, leur fit divers présents, et elle s'appliqua si bien à l'étude de l'Algonquin, qu'elle apprit à le parler avec beaucoup d'aisance; devenant alors "missionnaire," elle commença à instruire les femmes et les filles sauvages et à les préparer au baptême, frayant ainsi le chemin aux Ursulines et aux Hospitalières." Ce ne fut qu'à regret que Mme. de Champlain quitta le pays en 1624. Elle avait été convertie par son mari, et sa joie fut grande lorsque à son retour à Paris, elle y retrouva sa mère convertie aussi depuis peu à la religion catholique.

M. de Champlain étant mort, Mme. de Champlain, put enfin réaliser le désir qu'elle avait depuis si longtemps de se faire religieuse. Elle se retira dans un couvent d'Ursulines, d'où elle alla ensuite fonder un monastère de son Ordre à Meaux. Après avoir passé neuf années dans l'exercice de la plus héroïque vertu, la Mère Hélène de Champlain de St. Augustin mourut en 1654, à l'âge de cinquante six ans.

D. Que firent les Iroquois en l'année 1621 ?

R. Ils parurent en armes jusque dans le centre de la colonie.

Ils se proposaient d'exterminer les Français qui s'étaient alliés avec les Algonquins et les Hurons, leurs ennemis ; un de leurs partis de guerre attaqua des Français près du Sault St. Louis ; ceux-ci les repoussèrent avec le secours de leurs alliés ; mais un autre parti alla investir le couvent des Récollets, sur la rivière St. Charles, où il y avait un petit fort ; n'ayant osé attaquer cette place, les Iroquois se jetèrent sur les Hurons, qui se trouvaient aux environs, en prirent quelques uns et les brûlèrent. Ils ravagèrent tous les environs du couvent, puis se retirèrent.

D. Quels avantages Champlain procura-t-il à la colonie en 1625.

R. Ce fut en 1625 que les pères Chs. Lalemant, de Brébeuf et E. Masse arrivèrent en Canada, et qu'ils commencèrent à travailler, avec un succès admirable, à la conversion des indigènes, particulièrement des Hurons qui furent les premiers à embrasser l'Evangile en corps de nation.

D. Parlez-nous de la prise du Fort de La Tour en Acadie ?

R. Le nom de La Tour occupe une place importante dans la première partie de l'histoire de l'Acadie. Claude Turgis de St. Etienne de La Tour avait laissé Paris en 1604, avec son fils Charles de La Tour, pour se fixer en Acadie auprès de M. de Poutrincourt qui, vers ce temps, fondait Port-Royal. Charles de La Tour s'attacha au fils de M. de Poutrincourt, qui lui légua en mourant ses droits sur Port-Royal et le nomma son successeur dans le commandement.

Vers 1628, les Anglais formèrent le dessein de chasser les Français de l'Acadie, afin de les priver de toute part dans les pêcheries et la traite des pelleteries. A cette occasion, Charles de La Tour adressa au roi de France une lettre, dans laquelle il lui demandait d'être nommé commandant de toute la côte de l'Acadie, espérant se défendre

avec sa petite bande française, et une centaine de guerriers sauvages qui lui étaient sincèrement attachés. Malheureusement, le coup préparé par les Anglais eut lieu avant l'arrivée des secours de France. M. de LaTour qui revenait pour rejoindre son fils en Acadie, avait été pris par un vaisseau anglais et conduit en Angleterre. Là, on parvint à lui faire trahir son pays par l'argent et les titres qu'on lui accorda ; on pensait qu'en gagnant le père, on achèterait facilement le fils. Il n'en fut pas ainsi. M. de La Tour se rendit en Acadie avec deux vaisseaux de guerre, et essaya par tous les moyens imaginables d'engager son fils à céder le Fort de La Tour aux Anglais, qui s'étaient déjà emparés de Port-Royal. Mais les promesses faites au nom du roi d'Angleterre n'ébranlèrent pas le jeune de La Tour, qui était persuadé que le roi de France saurait reconnaître sa fidélité. On entreprit donc d'enlever le Fort de La Tour de vive force. Les attaques souvent renouvelées contre le fort, par des troupes beaucoup plus nombreuses, n'eurent aucun succès. Claude de La Tour et les Anglais durent se retirer, laissant la victoire au jeune héros, fidèle à son roi malgré l'exemple de son père.

D. Qu'était-ce que la Compagnie de la Nouvelle-France ?

R. Depuis 25 ans, les découvertes et les établissements des Français dans le Nouveau-Monde avaient été confiés à une compagnie, appelée la Compagnie du Canada, qui jouissait du commerce exclusif des pelleteries, et qui du reste s'inquiétait peu du bien des colons ou de la civilisation des sauvages. Elle fut supprimée en 1622, et ses priviléges accordés d'abord à deux particuliers, Guillaume et Emery de Caën, furent ensuite donnés à cent associés qui prirent le titre de " La Compagnie de la Nouvelle France. " Le Cardinal de Richelieu et le Maréchal d'Effiat en étaient les chefs; M. de Champlain, plusieurs autres personnes distinguées par leur naissance, et beaucoup de riches négociants y entrèrent. Leur nombre, leur rang et leur influence firent espérer que tout changerait bientôt de face dans l'Amérique Française.

D. Que fit l'amiral Kirtk voyant que sa tentative sur l'Acadie avait été infructueuse ?

R. L'amiral Kirtk, voyant que sa tentative sur l'Acadie avait été sans succès, voulut se dédommager en essayant de s'emparer du poste de Québec. Il était aidé dans cette entreprise par ses deux frères. Il entre dans le golfe St. Laurent, et s'arrête à Tadoussac : de là il envoie une chaloupe porter à M. de Champlain une lettre, dans laquelle l'amiral Kirtk l'invitait à rendre le fort et l'habitation de Québec. Cette lettre fut lue en présence des principaux habitants, qui jugèrent que l'ennemi menaçait de trop loin pour être à craindre. M. de Champlain répondit avec dignité et assurance qu'il attendait les Anglais de pied ferme, et leur ferait oublier, s'il pouvait, les prétentions qu'ils avaient eues sur Québec. La fermeté de ton que prenait le command nt de la Nouvelle-France, engagea les Kirtk à renoncer au dessein qu'ils avaient de déloger les Français. Toutefois, la prise de Québec aurait été facile : car il ne s'y trouvait plus que cinquante livres de poudre, et les provisions de toute espèce manquaient. L'amiral Kirtk crut qu'il trouverait plus d'avantage à s'emparer des vaisseaux qui venaient au secours de Québec. En effet, la flotte française fut prise en mer par les Anglais. Mais l'année suivante (1629), les Kirtk vinrent assiéger Québec : M. de Champlain, se trouvant sans ressources et moins capable de résister qu'auparavant, fut obligé d'abandonner la ville et le Canada au pouvoir des Anglais et de retourner en France. En 1632 l'Angleterre remit le Canada aux Français.

D. Quel fut l'état de Québec et de la Colonie sous la puissance des frères Kirtk ?

R. Après la reddition de Québec, Champlain et la plupart de ses gens, avec une partie des colons, s'étaient décidés à partir sur les vaisseaux des frères Kirtk qui devaient les transporter en Europe. Mais il y en eut plusieurs qui restèrent, entr'autres, la famille Couillard, Madame Hébert avec sa famille, probablement aussi la famille d'Abraham Martin : mais tous les missionnaires partirent. Quelques chasseurs restèrent : Jean Nicolet et Jean Godefroy remontèrent chez les Hurons.

Nicolas Marsolet et quelques autres prirent à la vérité de l'emploi des frères Kirtk, mais sans rien faire contre les Français.—Lorsque la colonie fut remise aux Français en 1632, il restait peu de chose en Canada; des ruines à Québec, quelques cabanes au Sault Saint-Louis, à Trois-Rivières et à Tadoussac.

Les soldats anglais, qui avaient souffert du manque de provisions, étaient très-contents de s'en retourner; mais les Kirtk voyaient avec douleur cette colonie leur échapper, la traite leur donnant à peu près 300,000 francs par an, et cette aubaine avait coûté très-cher par les frais des divers armements.

Ceux qui virent avec le plus de joie le retour des navires de France, furent la famille Hébert et les autres colons canadiens, qui n'avaient pas reçu de secours religieux depuis 1639, et qui étaient déterminés à laisser la colonie.

La vieille chapelle de la Basse-Ville était détruite, l'Habitation était en ruine, le Fort était dans un triste état, et il ne restait de la maison des Jésuites à Notre-Dame des Anges que les murailles. Le reste de l'année, la sainte messe fut dite le dimanche dans un appartement du Fort préparé pour ce service, et la semaine elle se disait dans la maison des Jésuites.

D. Quand mourut M. de Champlain ?

R. M. de Champlain mourut à Québec, l'année même de la fondation du collége des Jésuites, vers la fin de décembre 1635. Jamais homme ne fut plus universellement regretté dans la colonie et ne méritait plus de l'être. M. de Champlain avait un grand bon sens, beaucoup de pénétration, des vues droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus difficiles. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'était sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour sa patrie, un cœur tendre, généreux et compatissant pour les malheureux, un grand fond d'honneur et de probité. On voit en lisant ses mémoires qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de sa profession;

on y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observait tout avec la plus scrupuleuse attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre, un habile homme de mer. Mais ce qui met le comble à toutes ses bonnes qualités, c'est que dans sa conduite comme dans ses écrits, il parut toujours vraiment chrétien, zélé pour l'avancement de la religion. Il avait coutume de dire : " Le salut d'une âme " vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne " doivent songer à étendre leur domination dans les pays " infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ."

D. Quand M. de Montmagny arriva-t-il à Québec, et comment fut-il reçu ?

R. M. de Montmagny, arrivé devant Québec le onze Juin 1636, fut reçu à son débarquement par la population tout entière, désireuse de connaître et de saluer celui à qui étaient confiées ses destinées. Le premier acte du nouveau gouverneur fut d'un favorable augure : il s'agenouilla avec toute sa suite, au pied d'une croix élevée sur le chemin qui conduisait du port à la Haute-Ville, et il fit une courte prière pour demander que la protection de Dieu s'étendît sur lui-même, et sur ceux que la Providence confiait à ses soins. A l'église, quand le *Te Deum* eut été chanté en signe de joie et de reconnaissance, M. de Chasteaufort lui présenta les clefs du fort St. Louis, et déposa en même temps entre ses mains le pouvoir qu'il exerçait depuis la mort de Champlain. M. de Montmagny était bien digne de succéder au fondateur de Québec ; comme lui, il était zélé défenseur des droits et de l'honneur de la France, mais surtout il était fervent chrétien. Il ne perdit pas de temps après son arrivée ; il s'occupa immédiatement du Séminaire des Hurons, fit construire en pierre le Fort St. Louis, traça le plan de la ville de Québec, agrandit le poste de Trois-Rivières et s'intéressa de toutes ses forces au soutien de la colonie.

D. Dans quel dessein fit-on un établissement à Syllery, et quel fut le promoteur de cette œuvre ?

R. Pendant le cours de l'été de 1637, un établissement en faveur des Algonquins et des Montagnais avait été com-

mencé près de Québec ; on espérait y attirer quelques familles, et par là les arracher à la vie nomade, leur faciliter les moyens de s'instruire dans la religion chrétienne, et les attacher aux Français. Le promoteur de cette œuvre nationale et religieuse fut Messire Noël Brûlart de Syllery, commandeur de l'ordre de Malte, membre d'une famille puissante à la cour. Il avait été ambassadeur du roi très-chrétien en Espagne et à Rome, où il avait montré tant de sagesse, qu'après son retour, Marie de Médicis le nomma ministre d'état. Dégoûté des honneurs et de la gloire du monde, et voulant se consacrer entièrement à Dieu, il renonça à ses dignités, embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1634. Pendant le reste de sa vie, il ne s'occupa plus que de bonnes œuvres. Comme associé de la compagnie de la Nouvelle France, il voulut contribuer à la conversion des sauvages, et envoyer en Canada une somme d'argent considérable, pour former un établissement près de Québec. Le Père Le Jeune choisit, comme site le plus favorable, un lieu distant de Québec de quatre milles. On donna à cet établissement le nom de Syllery en l'honneur de son fondateur. On voit encore les ruines de la chapelle de Syllery sur la propriété de M. Le Mesurier, à l'anse de Syllery.

D. Racontez la réception des Ursulines et des Hospitalières à Québec en 1639.

R. Deux établissements manquaient au pays ; une école pour l'instruction des jeunes filles et un hôpital pour le soulagement des malades. Le premier fut l'ouvrage de Madame de la Peltrie, jeune veuve de condition, recommandable pour sa piété et qui sacrifia ses biens et sa personne, pour venir fonder à Québec un couvent d'Ursulines. Le second, l'Hôtel-Dieu, doit son existence à madame la duchesse d'Aiguillon. Trois religieuses Ursulines conduites par Madame de la Peltrie, et trois Hospitalières, s'embarquèrent à Dieppe le 4 mai 1639, et se rendirent à Québec le 1er août suivant. L'arrivée de personnes si ardemment désirées fut pour toute la ville un jour de fête. Tous les travaux cessèrent, toutes les boutiques furent fermées ; le

gouverneur reçut les religieuses sur le rivage à la tête de ses troupes et au bruit du canon ; après les premiers compliments, on les conduisit au milieu des acclamations du peuple à l'Eglise, où l'on chanta un *Te Deum* solennel.

D. Que dit la Relation de 1636 sur la fête des Morts chez les Hurons ?

R. " La fête des Morts est la cérémonie la plus solennelle parmi les Hurons ; ils lui donnent le nom de festin pour la raison que les corps étant tirés des cimetières, chaque capitaine fait un festin des âmes dans son village.

" Les douze ans ou environ étant expirés, les anciens et les notables du pays s'assemblent pour délibérer précisement de la saison où se fera la fête, à la satisfaction de tout le pays et des nations étrangères qui y seront invitées. La résolution prise, comme tous les corps se doivent transporter au village, où est la fosse commune, chaque famille donne ordre à ses morts, mais avec un soin et une affection qui ne se peut dire : s'ils ont des parents morts, en quelque endroit du pays que ce soit, ils n'épargnent point leur peine pour les aller chercher ; ils les enlèvent des cimetières, les chargent sur leurs propres épaules, et les couvrent des plus belles robes qu'ils aient. Dans chaque village ils choisissent un beau jour, se transportent au cimetière où chacun de ceux qui ont eu soin de la sépulture, tirent les corps des tombeaux en présence des parents, qui renouvellent leurs pleurs et entrent dans les sentiments du jour des funérailles. Je me trouvai à ce spectacle, ajoute le P. le Jeune, et j'y invitai volontiers tous nos domestiques : car je ne pense pas qu'il se puisse voir au monde une plus vive image et une plus parfaite représentation de ce que c'est que l'homme.

" Après avoir fait l'ouverture des tombeaux, ils vous étalent sur la place toutes ces carcasses, et les laisse assez longtemps ainsi découvertes, donnant tout loisir aux spectateurs d'apprendre une bonne fois ce qu'ils seront quelque jour. Les unes sont toutes décharnées, et n'ont qu'un parchemin sur les os ; les autres ne sont que comme re-

cuites ou boucannées, sans presque montrer aucune apparence de pourriture : les autres sont encore toutes grouillantes de vers.

" Les parents s'étant suffisamment contentés de cette vue, les couvrent de belles robes de castor toutes neuves. Enfin au bout de quelque temps, ils les décharnent et en enlèvent la peau et la chair, qu'ils jettent dans le feu avec les robes et les nattes dont ils ont été ensevelis. Pour les corps entiers de ceux qui sont nouvellement morts, ils les laissent en même état, se contentant de les couvrir de robes neuves."

D. Racontez les dernières cérémonies de la Fête des Morts ?

R. " Les os étant bien nettoyés, ils les mettent en partie dans des sacs, en partie dans des robes, et couvrent ces paquets d'une autre belle robe pendante. Pour les corps entiers, ils les mettent sur une espèce de brancard, et les portent avec tous les autres chacun en sa cabane, où chaque famille fait un festin à ses morts.

" Un jour ou deux avant de partir pour la fête, ils portent toutes ces âmes dans une des plus grandes cabanes du village où une partie est attachée aux perches de la cabane, et l'autre, étalée par la cabane, et le capitaine les traite et leur fait un festin magnifique au nom du capitaine défunt dont il porte le nom. On avait creusé une grande fosse d'environ dix pieds de profondeur et cinq brasses de diamètre : tout autour était un échafaud et une espèce de théâtre assez bien fait, de neuf à dix brasses de diamètre, et de neuf à dix pieds de hauteur ; au-dessus du théâtre, il y avait quantité de perches dressées et bien arrangées, et d'autres en travers pour y suspendre tous ces paquets d'âmes.

" Les sauvages pavèrent le fond de la fosse, et la bordèrent de belles grandes robes neuves de dix castors, qui s'étendaient de plus d'un pied en dehors de la fosse. Des douze cents présents qui avaient été apportés sur la place, quarante huit robes servirent à paver et à border la fosse, et chaque corps entier, outre la robe dont il était enveloppé, en avait

encore une, quelques uns en avaient jusqu'à deux dont on les recouvrait."

D. Quand les Religieuses Ursulines laissèrent-elles leur petit réduit de la Basse-Ville pour entrer dans leur monastère à la Haute-Ville?

R. Après trois années passées à la Basse-Ville, au milieu des plus grandes privations et des plus héroïques sacrifices, les religieuses Ursulines eurent enfin la consolation de prendre possession de leur premier monastère, au beau jour de la Présentation de la Ste. Vierge, le 21 novembre 1642. Cette bâtisse, dont Mme. de la Peltrie avait elle-même posé la première pierre au printemps de l'année précédente, et qui avait été commencée avec des moyens aussi limités que l'étaient ceux des religieuses, fait voir une confiance sans bornes en la divine Providence. La joie des religieuses en entrant dans ce nouveau bâtiment, était à son comble, et rien n'est plus touchant que le récit naïf de tout ce qu'elles firent, en cette occasion, pour attirer la bénédiction du ciel sur cette maison que nous habitons aujourd'hui. Cependant les incommodités et les souffrances en tout genre ne leur manquèrent pas, puisqu'il n'y avait de terminé que les planchers de bas et quelques cloisons, lorsqu'elles entrèrent dans ce premier monastère. Les planchers de haut consistaient tout simplement en madriers posés sur des poutres, et la nuit pour se prémunir contre le froid, elles avaient fait faire des coffres de bois, garnis à l'intérieur de serge ou de drap, dans lesquels elles prenaient leur repos. C'est ainsi que les courageuses religieuses passèrent l'hiver, sans que la rigueur du climat, ni les travaux continuels des ouvriers, fussent capables d'interrompre la régularité des observances religieuses et le travail de l'enseignement.

D. A quelle époque Montréal commença-t-il à être établi d'une manière permanente?

R. En 1640, plusieurs personnes puissantes et encore plus remarquables par leur piété, s'associèrent sous le nom de compagnie de Montréal, pour le soutien de la religion catholique en Canada et pour la conversion des sauvages. Elles se pro-

posaient de former, dans l'île de Montréal, une bourgade française bien fortifiée et à l'abri de toute insulte. Les pauvres y devaient être reçus et mis en état de subsister de leur travail. On projeta de faire occuper le reste de l'île par les sauvages de quelque nation chrétienne, ou qui désirait le devenir. Cette même année, la compagnie prit possession de l'île par une messe solennelle qu'on y célébra sous une tente. L'année suivante, M. de Maisonneuve, gentilhomme saintongeois, se rendit à Québec, avec plusieurs familles, et avec Mademoiselle Manse, qui était destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Comme la saison était avancée, ils passèrent l'hiver à Québec, M. de Maisonneuve se contenta d'aller visiter l'île, et d'y donner des ordres pour y construire une chapelle et des habitations. M. de Montmagny et le supérieur des Jésuites l'accompagnèrent et le proclamèrent gouverneur de Montréal. Le 17 Mai 1642, la petite compagnie débarqua dans l'île à l'endroit appelé depuis Pointe-à-Callières. La messe fut célébrée aussitôt par le supérieur des Jésuites, la bourgade fut bénite, et toute l'île mise sous la protection de la Ste. Vierge. De nombreux renforts y arrivèrent les années suivantes, et l'établissement, qui fut d'abord entouré d'une simple palissade de pieux, prit le nom de Ville Marie.

D. Que se passa-t-il au traité de paix que M. de Montmagny fit avec les Iroquois à Trois-Rivières, (1645) ?

R. Ces féroces ennemis tenaient dans des alarmes continuelles non seulement les autres sauvages, mais même les Français qui, par la négligence des Cent-Associés, se trouvaient presque sans moyen de défense. Dans cette conjoncture, M. de Montmagny profita du moment où les Hurons venaient de prendre trois prisonniers Iroquois, pour entamer des négociations de paix. Il se rendit à Trois-Rivières, se fit livrer les prisonniers, et proposa une assemblée générale des sauvages voisins de la colonie. Au jour convenu, il parut dans la place du fort qu'il avait fait couvrir d'une voile de barque, et s'assit dans un fauteuil. entouré des principaux Français. Les députés Iroquois au nombre de cinq, étaient assis à ses pieds sur une natte ; ils avaient

choisi cette position pour marquer plus de respect à Ononthio, qu'ils n'appelaient jamais autrement que leur père. Les Algonquins, les Montagnais et quelques autres sauvages de la même langue étaient vis-à-vis. Les Hurons étaient mêlés avec les Français : le milieu de la place était resté vide, afin qu'ils pussent faire leurs évolutions sans embarras.

D. Que signifiaient les colliers apportés par les Iroquois ?

R. Les Iroquois avaient 17 colliers qui étaient autant de paroles, c'est-à-dire autant de propositions qu'ils avaient à faire ; pour les exposer à la vue de tout le monde, lorsqu'ils les expliqueraient, ils avaient tendu sur deux piquets une corde pour les suspendre. Tout étant prêt pour la conférence, l'orateur des cantons prit un collier et le présentant au gouverneur : " Ononthio, dit-il, prête l'oreille à ma voix, tous les Iroquois parlent par ma bouche, mon cœur ne connaît point de mauvais sentiments, toutes mes intentions sont droites ; oublions nos chants de guerre, que toutes nos chansons soient des chansons d'allégresse." Aussitôt il se mit à chanter en gesticulant et en se promenant à grands pas, ses collègues marquant la mesure avec leurs *Hé !* qu'ils tiraient en cadence du fond de leur poitrine. Le second collier remerciait le gouverneur d'avoir donné la liberté à un Iroquois. Le troisième lui ramenait un Français. Les autres avaient rapport à la paix qu'on devait conclure ; l'un aplanissait les chemins, l'autre rendait la navigation libre ; un troisième enterrait les haches de guerre. Il y en avait pour marquer les festins qu'on allait se donner, et les visites amicales qu'on allait se faire mutuellement. La pantomime dura trois heures.

D. Quelle réponse fit M. de Montmagny, et que fit Pieskaret ?

R. Deux jours après, M. de Montmagny répondit aux Iroquois dans une assemblée aussi nombreuse que la première, et leur fit autant de présents qu'il avait reçu de colliers. Pieskaret, chef des Algonquins, et l'un des plus francs hommes d'entre les sauvages, fit aussi son présent et

dit : " Voici une pierre que je mets sur la tombe de ceux qui sont morts pendant la guerre, afin que personne ne s'avise d'aller remuer leurs os, et qu'on ne songe point à les venger." Un chef Montagnais présenta ensuite une peau d'orignal et dit, que c'était pour faire des souliers aux députés Iroquois, de peur qu'ils ne se blessassent les pieds en retournant chez eux. Le séance finit par trois coups de canon, et le gouverneur fit dire aux sauvages que c'était pour aller annoncer partout la nouvelle paix. On échangea des ôtages, et le lendemain, les députés Iroquois se mirent en marche pour leur pays.

D. Dites-nous un mot des missionnaires ?

R. Le Père Bressani retourna cette année (1645) chez les Hurons, avec le Père Poncet. Le Père Emond Massé mourut l'année suivante à Syllery ; il n'était pas dans un âge fort avancé, mais ses voyages et ses travaux l'avaient extrêmement usé. Le Père Anne de Noüe partit le 30 janvier pour aller confesser la garnison du Fort Richelieu, et la disposer à célébrer la fête de la Chandeleur ; mais ayant voulu prendre les devants, il s'écarta de deux soldats et d'un huron qui l'accompagnaient, et s'égara. Le jour même de la fête, on le trouva à genoux, mort de froid, au milieu de la neige.

D. Parlez-nous de Madame de La Tour, et de la généreuse défense de cette héroique femme ?

R. En l'année 1645, Madame de La Tour, digne épouse du jeune de La Tour, dont nous avons déjà parlé, se signala par une héroïque défense du Fort qui portait son nom. Apprenant que de La Tour était absent, D'Aulnay, gouverneur de l'Acadie, en profita, et courut suprendre le Fort de son ennemi. Madame de La Tour restée seule avec quelques hommes, se défendit néanmoins avec tant de courage durant trois jours, que d'Aulnay, après avoir perdu plusieurs soldats, fut forcé de s'éloigner hors de la portée des canons. Le quatrième jour, un suisse placé en sentinelle se laissa corrompre et introduisit les ennemis dans le fort. A la tête de ses soldats, madame de La Tour se défendit aussi long-

temps qu'elle le put ; mais réduite à la dernière extrémité, cette femme courageuse fut obligée de céder, avec la convention expresse toutefois, que d'Aulnay ferait quartier à tous les prisonniers. La promesse fut lâchement et cruellement violée par le gouverneur qui, se voyant maître du fort, fit pendre les soldats, à l'exception d'un seul, qui fut chargé d'exécuter la barbare sentence contre ses compagnons. La lutte que madame de La Tour avait eu à soutenir, et l'horrible spectacle de l'exécution de ses soldats, auquel, par un dernier trait de cruauté, on la força d'assister, la corde au cou, brisèrent son cœur ; trois semaines après cet événement, M. de La Tour était privé de son épouse si dévouée. Se trouvant sans fortune, il erra dans différentes parties de l'Amérique, et vint enfin à Québec, où il demeura quelque temps.

D. Que fit le gouverneur pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie ?

R. Il fit bâtir un fort à l'entrée de la Rivière Richelieu. Ce fort fut achevé en peu de temps, quoi que pussent faire sept cents Iroquois qui vinrent fondre sur les travailleurs, et qui furent repoussés avec perte. Ces ennemis communs de tous les autres habitans du Canada, assurés d'être soutenus par les Hollandais de Manhatt (New York), qui commençaient à leur fournir des armes et des munitions, et à qui ils vendaient des pelleteries qu'ils avaient enlevées aux alliés des Français, ne cessaient pas leurs courses et leurs brigandages. Ils prirent le père Jogues qui se rendait chez les Hurons, et le père Bressani sur le lac St. Pierre. Ces religieux furent horriblement maltraités : tous ceux qui les accompagnaient furent tués ou faits prisonniers. Vers le même temps, on reçut du pays des Hurons les nouvelles les plus désastreuses : les Iroquois détruisaient par le feu des bourgades entières, et en massacraient les habitants. Le P. Jogues, qui avait déjà souffert beaucoup de la part des Iroquois, fut tué d'un coup de hache en 1646.

D. Racontez-nous le martyre du père Daniel (1648).

R. Voici la relation du martyre du père Daniel, telle

qu'on la trouve dans les lettres de la vénérable mère Marie de l'Incarnation.

" Le révérend père Antoine Daniel, fut attaqué au mois de Juillet par les Iroquois, lorsqu'il était en mission dans la bourgade. Il était encore dans ses habits sacerdotaux, lorsqu'il entendit le tumulte des ennemis, et, sans se donner le loisir de quitter son aube, il court de cabane en cabane et cherche les malades, les vieillards, les enfants et ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême ; il les dispose à ce sacrement avec un zèle apostolique, et les ayant tous assemblés dans l'église, il les baptisa par aspersion. Lorsqu'il vit approcher l'ennemi, il dit à son troupeau : " Sauvez-vous, mes frères, et laissez-moi seul dans la mêlée." Alors ce saint homme, avec un port plein de majesté, aborda l'ennemi, qui en fut tout effrayé ; il leur parle de Dieu, leur prêche hautement la foi et leur reproche leur trahison. Mais enfin ces barbares perdirent peu à peu le sentiment de frayeur qu'ils avaient conçu à son abord : ils le couvrirent de flèches, et voyant qu'il ne tombait point, une troupe de fusiliers fit sur lui une décharge dont il tomba mort sur la place; ils portèrent son corps dans son église, où ils mirent le feu, et ainsi, comme une victime de bonne odeur, il fut consumé au pied de l'autel avec l'autel même. Ils mirent tout à feu et à sang, sans épargner ni enfants, ni femmes, ni qui que ce fût. Ceux qui purent se sauver en d'autres nations échappèrent à leur cruauté, sans cela tout eût été détruit. Ce saint martyr apparut peu de temps après sa mort à un père de la compagnie et de la mission."

D. Donnez les détails du martyre des RR. PP. Brébeuf et Lalemant (1648).

R. " Le martyre des RR. PP. Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant arriva la veille de St. Joseph de l'année 1649, lorsqu'ils étaient ensemble en mission. Le premier avait blanchi dans les missions apostoliques à la conquête des âmes des sauvages, dont il a eu la consolation de voir jusqu'à sept ou huit mille baptisés. Le second était neveu du révérend Père supérieur des missions qui l'avait devancé. C'était l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on eût

pu voir : cependant Dieu, par un miracle de sa grâce, a voulu faire voir en sa personne ce que peut un instrument, quelque chétif qu'il soit, quand il le choisit pour sa gloire et pour son service. Il fut quinze heures entières en des tourments horribles. Le révérend Père de Brébeuf n'y fut que trois. Mais remarquez que depuis qu'il était en ces contrées, où il a prêché l'Evangile depuis l'an 1628, excepté pendant un espace de temps qu'il fut en France, (les Anglais s'étaient rendus les maîtres du pays), se vie avait été un martyre continuel. Or, voici comment le martyre de ces saints pères arriva. La bourgade où ils étaient ayant été prise par les Iroquois, ils ne voulurent point se sauver ou abandonner leur troupeau ; ce qu'ils eussent pu faire aussi facilement que plusieurs, tant chrétiens que païens, qui les priaient de les suivre. Etant donc restés pour disposer ces victimes au sacrifice, ils commencèrent à baptiser ceux qui ne l'étaient pas, et à confesser ceux qui l'étaient. L'on vit en cette rencontre un miracle de la toute puissante main de Dieu ; car plusieurs, qui ne pouvaient entendre parler du baptême par l'attachement qu'ils avaient à leurs superstitions, étaient les plus empressés à le demander ou à le recevoir. Nos bons pères continuèrent ces saints exercices jusqu'à ce que ces barbares, comme des loups enragés, se jetassent sur eux, et après les avoir mis à nu, les chargeassent de coups de bâton d'une manière très-cruelle, étant poussés à cela par quelques Hurons renégats en détestation de la foi. On les mena au lieu du supplice, où ils ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils se prosternèrent à terre, la baisant avec une dévotion sensible et rendant grâce à Notre-Seigneur de l'honneur qu'il leur faisait de les rendre dignes de souffrir pour son amour. On les attacha à des pieux, afin les faire souffrir plus à l'aise. Alors chacun eut le pouvoir de faire le pis qu'il pourrait. On commença par le plus ancien, à qui les renégats portaient une haine mortelle. Les uns leur coupent les pieds et les mains, les autres enlèvent les chairs des bras, des jambes, des cuisses, qu'ils font bouillir en partie, et en partie rôtir ; ils les mangeaient en leur présence, et ils buvaient leur sang. Après cette brutale cruauté, ils enfonçaient des tisons ardents dans leurs plaies. Ils firent rougir les fers de leurs haches,

et en firent des colliers qu'ils leur pendirent au cou et sous les aisselles. Ensuite en dérision de notre saint foi, ces barbares leur versèrent de l'eau bouillante sur la tête, leur disant: " Nous vous obligeons beaucoup, nous vous faisons un grand plaisir, nous vous baptisons et serons cause de ce que vous serez bienheureux dans le Ciel; car c'est ce que vous enseignez. " Après ces blasphêmes et mille semblables brocards, ils leur enlevèrent la chevelure, genre de supplice assez commun chez les sauvages, et qu'ils font souffrir à leurs captifs."

D. Parlez-nous des dernières heures de leur martyre.

R. " Jusqu'ici les tourments ont été communs à ces deux saints. Mais, de plus, on déchargea sur la tête du P. Lalemant un coup de hache qui lui ouvrit le crâne, en sorte qu'on lui voyait la substance du cerveau. Cependant il avait les yeux élevés au Ciel, souffrant tous ces outrages sans faire aucune plainte et sans dire mot. Il n'en était pas de même du révérend Père de Brébeuf; il prêchait continuellement les grandeurs de Dieu, ce qui faisait tant de dépit à ses bourreaux, qu'ils lui enlevèrent de rage toute la bouche et lui percèrent la langue. Le révérend Père Lalemant fut quinze heures en ces supplices et le révérend Père de Brébeuf n'y fut que trois heures; aussi il devança son compagnon dans la gloire comme il l'avait devancé dans les travaux de la mission. Voilà comment se termina le martyre de nos révérends Pères."

D. Qui remplaça M. de Montmagny ?

R. Au mois d'avril 1648, M. d'Ailleboust vint remplacer. M. de Montmagny. Le nouveau gouverneur étant venu en Canada avec des colons pour l'île de Montréal, qu'il avait gouvernée en l'absence de M. de Maisonneuve; et ayant été ensuite élevé au commandement de Trois-Rivières, il devait connaître parfaitement le pays et tous ses besoins. Il apportait avec lui le plan d'un nouveau gouvernement, lequel fut mis en vigueur, et procura des avantages à la Colonie, qui en resta satisfaite. M. d'Ailleboust avait pris l'administration des affaires à une époque critique, les

Hurons étant partout chassés comme des bêtes fauves par les féroces Iroquois. Se voyant réduit à être l'inutile témoin de leur ruine, M. d'Ailleboust résigna sa charge, et s'établit dans la colonie, où il resta jusqu'à sa mort qui arriva en 1660.

D. Parlez-nous de l' incendie du 31 déc. 1650.

R. Voici quelques détails sur cet incendie, rapporté par la Vén. M. de l'Incarnation. " Le trentième de décembre dernier, " dit-elle, " en l'Octave de la naissance de Notre-Seigneur, il nous voulut faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche en la manière suivante. Une bonne sœur ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains, et enferma du charbon allumé dans le pétrin de crainte qu'ils ne gelassent. Son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher ; mais comme elle n'avait pas coutume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étoupé de tous côtés, qu'une sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, sur le minuit, le charbon ayant séché le pétrin, qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu et embrâsa incontinent la boulangerie et les caves, où nous avions mis en réserve toutes nos provisions pour l'année. Le feu s'étant pris à tout cela s'éleva aussitôt aux planchers et gagna l'escalier qui était justement sous le séminaire, où la mère des Séraphins était couchée pour garder ses filles. Elle s'éveilla en sursaut au bruit et au pétillement du feu, et se leva tout-à-coup s'imaginant qu'on lui disait : " Levez-vous promptement, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives ! " En effet, le feu avait déjà percé les planchers, et les flammes entraient dans la chambre où elles faisaient un grand jour. Alors, tout effrayée, elle crie à ses filles : " Sauvez-vous, sauvez-vous ! " De là elle monte au dortoir pour éveiller la Communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable qu'au même moment chacune fut en place..... La Mère Assistante avec notre Sr. St. Laurent avaient rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui étaient montés au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes

qui se sauvèrent. Les petites étant encore dans le danger, la Sr. St. Ignace fit une réflexion, savoir si elle pourrait en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu était déjà aux cloisons....." Personne ne périt, mais la plupart des Religieuses et des élèves restèrent longtemps dehors sur la neige, et à demi-vêtues. Le monastère fut tout détruit, il ne resta que les fondations, qui sont encore les mêmes.

D. Récitez le discours d'un chef Huron aux Religieuses Ursulines, après leur premier incendie.

R. Les Religieuses Ursulines durent éprouvrer une grande consolation de la visite de condoléance que leur firent les Hurons en cette circonstance.

Ayant tenu conseil, les Hurons chrétiens vont trouver les Ursulines, qui étaient retirées à l'Hotel-Dieu; et, leur offrant deux colliers de porcelaine, chacun de douze cents grains, le capitaine Taiearonk leur parla en ces termes :

" Vous voyez, saintes filles, de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui n'est plus. Au pays des Hurons, nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os, par la guerre et par la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous l'aviez appris par des lettres, et maintenant vous le voyez de vos yeux à quelle extrémité de misère nous sommes réduits. Regardez-nous de tous côtés, et voyez ; considérez s'il y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! ce funeste accident qui vous est arrivé, va renouveler tous nos maux et faire couler encore nos larmes qui commençaient à se tarir !..... Avoir vu brûler cette belle maison de Jésus; avoir vu réduire en cendre cette maison de Charité; y avoir vu régner le feu sans respecter vos personnes, saintes filles qui l'habitiez !..... C'est ce qui nous fait ressouvenir de l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie ! Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout ?

D. Continuez le discours du chef Huron aux Ursulines ?

" Pleurons, mes chèrs compatriotes, oui, pleurons nos misères qui de particulières sont devenues communes avec ces innocentes filles. Saintes filles, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour lesquels vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du ciel que jamais vous ne perdez de vue. Nous sommes venus ici dans le dessein de vous consoler, et avant d'y entrer, nous avons pénétré dans vos propres cœurs pour y reconnaître ce qui pouvait d'avantage les affliger depuis votre incendie, pour y porter quelque remède. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un autre pour affermir votre courage. Mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette maison, et pas un de nous n'a vu même une larme sur vos yeux pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre, nous les voyons trop élevés dans les désirs des biens du ciel !

" Nous ne craignons qu'une chose, saintes filles, et ce serait un grand malheur pour nous : nous craignons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous-mêmes ; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries de leurs larmes. Comment une mère pourra-t-elle lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est restée sans vêtements, sans lit, sans vivres et sans aucune des douceurs dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse ?.....La première chose que la nature inspirera à ces mères désolées, ce sera de vous rappeler auprès d'elles, pour se consoler elles-mêmes en procurant votre bien. Un frère fera de même pour sa sœur, un oncle ou une tante pour leur nièce ; ainsi nous serons en danger de vous perdre, et de perdre en vos personnes, le secours que nous avions espéré pour l'instruction de nos filles, dont nous avons commencé avec tant d'ardeur à goûter les fruits.

aux Ursulines ?

leurons nos misè-
munes avec ces
là réduites à la
our lesquels vous
voilà sans patrie,
rs, sinon du ciel
s sommes venus
avant d'y entrer,
rs pour y recon-
ger depuis votre
Si nous avions
la coutume de
ent pour essuyer
courage. Mais
a pas été abattu
de nous n'a vu
sur vous-mêmes
e s'attristent pas
s les voyons trop

ntes filles, et ce
craignons que la
étant portée en
u'à vous-mêmes ;
et que vous ne
ment une mère
lui feront savoir
it, sans vivres et
vous avez été
ière chose que la
de vous rappeler
es en procurant
sœur, un oncle
rons en danger
nnes, le secours
e nos filles, dont
goûter les fruits.

Courage, saintes filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites voir aujourd'hui que l'affection que vous avez pour les pauvres sauvages est une charité céleste, plus forte que les liens de la nature. Pour affermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine, qui enfoncera si bien vos pieds dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ou de votre patrie ne puisse les en retirer.

Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier tout semblable de douze cents grains de porcelaine, pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice qui sera encore la maison de Jésus, la maison des prières, et où seront vos classes dans lesquelles vous puissiez instruire nos petites filles Huronnes. Ce sont nos désirs et ce sont aussi les vôtres ; car, sans doute, vous ne pourriez mourir contentes, si, en mourant, vous pouviez vous faire ce reproche, que, par un amour trop tendre pour vos parents, vous n'aviez pas aidé au salut de tant d'âmes que vous aviez aimées pour Dieu, et qui seront dans le ciel votre éternelle récompense."

D. Faites connaître le dévouement des habitants de Montréal vers 1651.

R. Les familles françaises, éparses sur les bords du St. Laurent, se trouvaient exposées à des dangers continuels. Montréal, qui était le poste le plus avancé de la colonie, et autour duquel rôdaient continuellement des bandes Iroquoises, se distinguait surtout par la piéte et la valeur de ses habitants. Il n'y restait plus qu'environ cinquante hommes en état de porter les armes ; fréquemment attaqués par des ennemis supérieurs en nombre, ils avaient toujours réussi à repousser les assaillants, et leur avait fait éprouver des pertes sensibles. C'est ainsi qu'un Charles Le Moine aidé de deux autres braves Français sauva l'Hopital et sa digne fondatrice des cruels Iroquois qui, au nombre de quarante, fuirent devant eux. L'année suivante (1652), Lambert Closse avec seize hommes défendit de nouveau l'Hôpital, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, contre 200 Iroquois, qui se retirèrent honteusement devant

cette poignée de braves. Pieux, brave et d'un sang-froid admirable dans les événements les plus inattendus, Lambert Closse avait plusieurs fois sauvé Montréal, par son bras et par son nom. Il affrontait le danger pour la centième, fois, quand il périt victime de son dévouement. Tel etait l'état du pays à cette époque : pour résumer l'histoire de ces luttes, il faudrait nommer chaque habitant de la colonie, tous étant des héros par le courage et la magnanimité.

D. Racontez la triste situation de la colonie après la destruction des bourgades Huronnes ?

Les Iroquois, vainqueurs des Hurons, se répandaient en grandes troupes dans tout le pays, où personne n'était à l'abri de leurs insultes. Ces féroces ennemis pénétrèrent chez les bons sauvages du Nord, et n'y laissèrent pas un campement dont ils n'eussent égorgé ou dispersé les habitants. Le Père Jacques Buteux, l'apôtre de ces nations et en particulier des Attikamègues, fut tué par les Iroquois en 1652, comme il se rendait chez les premiers. Ce Père avait employé tout le printemps de l'année précédente 1651 à parcourir les vastes missions du Nord. Les Iroquois tinrent encore en épouvante l'île de Montréal ; ils bloquèrent Trois-Rivières dont le gouverneur fut tué dans une sortie contre eux ; ils attaquèrent la bourgade de Syllery, composée de sauvages chrétiens de différentes nations ; on fut obligé de l'entourer de murailles et d'y mettre des canons.

D. Qu'arriva-t-il aux Hurons réfugiés à Québec en 1650 ?

R. Après la destruction de leur bourgade, un certain nombre de Hurons formèrent le dessein de descendre à Québec. Ils y arrivèrent en 1650. L'année suivante, ils allèrent s'établir à l'île d'Orléans, à l'endroit qu'on appelle encore, " l'anse du fort : " ils y avaient une petite chapelle.

Au printemps de 1656, les Iroquois descendirent, attaquèrent le fort, tuèrent plusieurs Hurons, et emmenèrent soixante prisonniers destinés à périr par le feu. Après cet acte de perfidie et de cruauté, les traîtres eurent l'effronterie de ranger leurs canots en ordre de bataille et de passer ainsi

en plein jour devant Québec, poussant des cris de triomphe. Les habitants de Québec, quoique peu nombreux, voulurent leur donner la chasse ; mais M. de Lauzon s'y opposa dans la crainte de compromettre le sort de la colonie, et les Français furent contraints de dévorer le chagrin que leur causait un pareil affront. Chose étonnante, dans les deux années suivantes, les Iroquois revinrent à l'île d'Orléans, et de gré ou de force, ils persuadèrent à la tribu de l'Ours ainsi qu'à la tribu du Rocher d'aller s'établir au milieu d'eux. Les Hurons de l'île d'Orléans demandèrent en 1658, la permission de placer leurs cabanes à Québec, auprès du fort Saint-Louis, où ils demeurèrent pendant trois ans.

D. Qu'arriva-t-il en l'an 1653 ?

R. Deux cents Iroquois surprirent dans l'île de Montréal 20 Français, et les enveloppèrent de toutes parts.

Ces derniers firent si bonne contenance, et se défendirent avec tant de résolution, qu'ils mirent les barbares en fuite après en avoir tué un grand nombre. Dans le même temps, 500 Agniers s'approchèrent de Trois Rivières, et tinrent ce poste bloqué pendant quelque temps.

D. Les trois années du gouvernement de M. D'Ailleboust terminées, qui fut nommé pour le remplacer ?

R. Les trois années du gouvernement de M. D'Ailleboust étant terminées, la Cour nomma M. Jean de Lauson pour le remplacer. M. de Lauson était un des principaux associés de la Compagnie de la Nouvelle-France ; il avait pris une grande part dans l'établissement et l'organisation de cette société ; il fut nommé gouverneur en 1651, après avoir été présenté au roi par la compagnie des Cent-Associés.

M. de Lauson n'avait jamais été homme de guerre, et dans l'état d'extrême faiblesse où il trouva la colonie, il lui fallut commander à des soldats et à des colons qui étaient presque toujours sous les armes. Comprenant qu'il ne convenait plus aux circonstances dans lesquelles se trouvait la colonie, il résolut d'abandonner son gouvernement, et partit dans l'été de 1656. pour retourner en France, où il servit depuis en qualité de sous-doyen du conseil du roi.

La seconde période triennale du gouvernement de M. de Lauson ne devant se terminer qu'en 1656, il nomma à son départ, pour tenir sa place, son fils, le Sieur de Charny, lié au pays par les terres qu'il y possédait et par son mariage avec une fille du Sieur Giffard, Seigneur de Beauport.

En 1657, M. d'Ailleboust fut de nouveau mis à la tête de la colonie.

D. Quels furent les premiers établissemens religieux de Montréal, peu après sa fondation ?

R. En 1647, le séminaire de St. Sulpice avait acheté les droits des premiers possesseurs de l'île de Montréal. Dix ans après, l'abbé de Quélus vint, avec plusieurs autres prêtres, à Montréal pour y établir un séminaire, dont les membres n'ont cessé pendant deux siècles de bien mériter du pays. Cette fondation fut suivie de celle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont la principale bienfaitrice fut Madame Bullion. Bientôt après, la communauté des Sœurs de la Congrégation fut établie par une sainte et pauvre fille nommée Marguerite Bourgeois. Sans autres ressources que son courage et sa confiance en Dieu, la Sœur Marguerite Bourgeois entreprit de procurer à toutes les personnes de son sexe, quelque pauvres, quelque abandonnées qu'elles fussent, une bonne et solide éducation.

D. Par qui M. d'Ailleboust fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Il fut remplacé par M. d'Argenson, qui débarqua à Québec le 11 juillet 1658.

Le lendemain de son arrivée, il fut assez surpris d'entendre crier *aux armes*, et d'apprendre que des Algonquins venaient d'être massacrés par des Iroquois, sous le canon du fort. Il détacha aussitôt 200 hommes, français et sauvages, pour courir après ces barbares, mais ils ne purent être atteints. Peu de temps après, des Agniers vinrent pour surprendre le poste de Trois-Rivières ; ils envoyèrent huit hommes sous prétexte de parlementer, mais en réalité pour observer l'état de la place ; ils furent emprisonnés et

on en fit bonne justice, ce qui procura quelque repos à la colonie.

D. Quel était Mgr. de Laval ?

R. Le 16 juin 1659 vit arriver à Québec le premier évêque qui ait mis le pied dans la Nouvelle-France : c'était Mgr. de Laval. Il appartenait à la grande famille des Montmorency, et descendait par conséquent du *Premier Baron chrétien.*

C'était Anne d'Autriche qui avait demandé qu'on envoyât, sans tarder, un évêque en Canada.

Ce fut donc une grande joie quand on vit arriver un évêque à Québec. Il fut reçu avec toutes les marques de respect et d'intérêt. A la suite des réceptions françaises, Mgr. de Pétrée eut à essuyer la bordée des réceptions sauvages, harangues, tabagie et festins. Le festin donné aux sauvages par Mgr. de Laval, ne dut pas heureusement lui coûter bien cher ; car M. d'Argenson nous dit que celui que lui-même donna aux sauvages ne se composait que de pois, de fèves et de maïs, bouillis en *sagamité* dans des chaudières.

Les sauvages baptisèrent l'évêque d'un nom qui, dans la langue huronne, veut dire *Homme de la grande Affaire*, et le mot était bien choisi, car Mgr. de Laval a été certainement, à tous égards, un des hommes les plus considérables de notre histoire. Tous ceux qui en ont parlé, s'accordent à reconnaître en lui une haute piété, et toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Il avait une vaste intelligence, capable de concevoir les plans les plus utiles, et une persévérance qui ne cédait devant aucun obstacle.

La Mère de l'Incarnation dit, dans ses lettres, que Mgr. de Laval était *sans respect humain*, disant toujours la vérité, et la disant sans calcul.

Mgr. peu après son arrivée en Canada, avait accepté pour sa résidence la maison de Madame de la Peltrie ; il y demeura pendant deux ans.

D. Racontez les circonstances du départ de Montréal de Daulac et de ses compagnons (1660).

R. Le trait de valeur de Daulac et de ses seize compagnons est, sans contredit, un des plus mémorables de l'histoire militaire du Canada. On ne voit rien chez les Romains, ni chez les Grecs, de plus magnanime ni de plus audacieux que le dévoument de ces généreux athlètes qui, au nombre de dix-sept, firent tête d'abord à 300, puis à 800 Iroquois, pendant huit jours, et inspirèrent aux sauvages tant de terreur pour le nom français, que ces barbares se désistèrent des attaques qu'ils avaient projetées, contre Trois-Rivières et contre Québec. Daulac périt avec ses seize compagnons d'armes.

Voici comment ils se préparèrent à leur généreux sacrifice. Le jour de leur départ, ces dix-sept braves reçurent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, firent serment en présence des saints autels de ne point accepter de quartier, et de se battre jusqu'au dernier souffle de vie ; après quoi, ils firent leur testament, reçurent le dernier adieu de leurs concitoyens, et remontèrent le fleuve St. Laurent, tous résolus d'affronter l'ennemi et de répandre leur sang pour la religion et le salut de leur patrie.

D. Faites en peu de mots le récit des souffrances du jeune Hertel, durant sa captivité.

R. François Hertel appartenait à une des meilleures familles de Trois-Rivières. Elevé avec le plus grand soin par sa mère, restée veuve de bonne heure, le jeune Hertel fut fait prisonnier par les Iroquois et eut beaucoup à souffrir de la cruauté de ses nouveaux maîtres. On ne peut lire sans attendrissement les lettres de ce cher captif au Père Le Moine, dans lesquelles il fait le récit des atrocités que les Iroquois lui avaient fait souffrir, ainsi qu'à ses compagnons de captivité : " Mon Père, " dit-il dans l'une d'elles, " je vous prie de bénir la main qui vous écrit, et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amende honorable à la Majesté de Dieu que j'ai offensé ; l'autre a un pouce coupé. Mais ne le dites pas à ma pauvre mère." C'est ainsi que ce héros chrétien, au milieu des plus

affreuses tortures, savait respecter les douleurs et les sentiments d'autrui, sanctifiant ainsi son esclavage, et vivant dans la liberté des enfants de Dieu, au sein même de la plus affreuse servitude.

Recouvrant plus tard sa liberté, François Hertel entrait de bonne heure encore dans le célèbre régiment de Carignan, dont il fut un des plus valeureux officiers, et il rendit des services signalés à sa patrie.

D. En quel état était la colonie en 1660 et 1661 ?

R. Ne recevant aucun secours de la France, elle ne semblait se soutenir que par une espèce de miracle ; car les habitants ne pouvaient s'éloigner des forts sans courir risque d'être massacrés ou enlevés. Sept cents Iroquois, après avoir défait un grand parti de Français et de Sauvages, tinrent Québec comme bloqué pendant plusieurs mois. Ils se retirèrent vers l'automne ; mais au printemps suivant, plusieurs partis reparurent en différents endroits de la colonie, et y firent de grands dégats. Un prêtre du séminaire fut tué en revenant de dire la messe à la campagne. M. de Lauson, Sénéchal de la Nouvelle-France, et fils du précédent gouverneur, avec plusieurs personnes de considération, eurent le même sort. Enfin, depuis Tadoussac juqu'à Montréal, on ne voyait que traces sanglantes du passage de ces féroces ennemis.

D. Quel autre fléau désola la colonie dans le même temps ?

R. C'était une espèce de coqueluche qui se tournait en pleurésie, et qui attaquait indistinctement les Français et les Sauvages, mais particulièrement les enfants. Pendant que ce terrible fléau ravagait la colonie, le baron d'Avaugour arriva de France pour remplacer M. d'Argenson dans le gouvernement général du Canada. Son premier soin fut de visiter tous les postes de son gouvernement ; après cette visite, il écrivit en France pour demander les troupes et les munitions qui lui paraissaient nécessaires ; il reçut 400 hommes avec plusieurs officiers de mérite. L'arrivée de ce renfort causa la plus grande joie dans Québec.

D. Par quoi cette joie fut elle troublée ?

R. Par la dissension qui éclata entre l'évêque et le gouverneur, au sujet de la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages. Le prélat prit le parti de passer en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Le roi lui donna gain de cause, et il y a lieu de croire que ce fut à sa demande que M. d'Avaugour fut rappelé.

D. Faites nous connaître le célèbre ambassadeur Iroquois, Garakontié.

R. Garakontié, " le Bayard " des sauvages, et plus tard, le héros du christianisme et le plus fidèle auxiliaire des Français, était un ambassadeur Iroquois, qui n'avait de sauvage que l'origine et le nom. Entraîné vers le christianisme par la bonté de son âme et par l'élévation de son intelligence, il réprouvait hautement les actes de perfidie par lesquels ses compatriotes avaient forcé les robes noires à s'éloigner. Pendant une de leurs excursions, des guerriers de sa nation avaient enlevé un crucifix d'une maison, dans l'île d'Orléans. Garakontié, connaissant le respect des Français pour cet objet du culte catholique, l'acheta, et alla le placer dans la petite chapelle où les chrétiens s'assemblaient pour prier. Souvent il avait racheté des captifs français du produit de sa chasse ; et c'était lui encore qui au moyen de présents, avait rassemblé à Onnontagué des prisonniers qu'il s'agissait de délivrer. Dans ses procédés envers le P. Le Moine, missionnaire des cantons Iroquois, il manifestait une grande délicatesse.

Garakontié ayant ouvert son cœur à la grâce de Jésus-Christ, fut solennellement baptisé et confirmé dans la cathédrale de Québec, par Mgr. de Laval, en 1670. Le concours fut extraordinaire ; il y avait à la cérémonie des représentants de presque toutes les nations sauvages de la Nouvelle-France. La cérémonie terminée, le héros fut conduit au château, pour y aller remercier M. le gouverneur de l'honneur qu'il lui avait fait, en lui donnant son nom sur les fonts du baptême. A son entrée, Garakontié fut salué par la décharge de tous les canons du Fort, et de toute la

mousqueterie des soldats, qui étaient disposés en haie pour le recevoir. Pour conclusion de la fête, on lui présenta de quoi régaler pleinement toutes les nations assemblées à Québec et leur faire un *somptueux festin*, que M. le Gouverneur avait fait préparer.

D. L'éloquence de Garakontié était-elle d'accord avec ses grandes et belles qualités ?

R. L'éloquence de Garakontié était d'accord avec ses grandes et belles qualités ; en voici un exemple bien remarquable.

Après avoir fait ses compliments de condoléance sur la mort du R. P. Simon Le Moine, l'intrépide ambassadeur, le zélé missionnaire des Iroquois : " Ondessonk, dit Garakontié à haute voix en apostrophant ce Père que les barbares appelaient ainsi, m'entends-tu du pays des morts où tu es passé si vite ? C'est toi qui as porté tant de fois ta tête sur les échafauds des Agniéhonnons ; c'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux en arracher tant de Français ; c'est toi qui as mené la paix et la tranquillité partout où tu passais, et qui as fait des fidèles partout où tu demeurais. Nous t'avons vu sur nos nattes de conseil décider de la paix et de la guerre, nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu y es entré ; et nos villages mêmes étaient trop étroits quand tu t'y trouvais, tant la foule du peuple que tu y attirais par tes paroles était grande. Mais je trouble ton repos par ces discours importuns ; tu nous as si souvent enseigné que cette vie de misère était suivie d'une vie éternellement bienheureuse : puis donc que tu la possèdes à présent, quel sujet avons-nous de te regretter ? Mais nous pleurons parce qu'en te perdant, nous avons perdu notre père et notre protecteur. Nous nous consolerons néanmoins parce que tu continues de l'être dans le ciel, et que tu as trouvé dans ce séjour de repos, la joie infinie dont tu nous as tant parlé."

D. Quel fut le triste sort de M. l'abbé Vignal ?

Le grand effort des Iroquois avait été paralysé en 1660 ; mais ils ne se tenaient pas encore pour battus, et ils donnè-

rent bien de l'exercice à la colonie francaise en 1661,62. Ce fut pendant cette dernière année qu'eut lieu la mort, à la fois triste et glorieuse, de M. Vignal, qui fut longtemps chapelain des Ursulines de Québec. S'étant agrégé à la maison de St. Sulpice à Montréal, M. Vignal s'était dévoué avec ardeur aux emplois de sa nouvelle mission. Il s'occupait du saint Ministère quand il fut chargé de l'économat de la maison, après la mort violente que les Iroquois avait fait subir à M. Le Maître. Deux mois après, le 25 octobre, ne soupçonnant pas qu'il dût partager le même sort, M. de Vignal s'était transporté dans l'île-à-la-Pierre, en face de Montréal, pour surveiller les ouvriers qui y ramassaient les matériaux pour la maison de MM. les Sulpiciens.

Les Iroquois, qui y étaient en embuscade, se jetèrent sur les Français et en tuèrent une partie. M. Vignal fut dangereusement blessé. Ces barbares le traînèrent jusqu'à la Prairie de la Madeleine, où ils firent un fort pour s'abriter contre une surprise. M. Vignal ne tarda pas à succomber à ses blessures. Après sa mort, les Iroquois lui enlevèrent la chevelure et firent rôtir son corps pour le manger, le 27 octobre 1662.

Il y avait vingt années que cet ouvrier zélé du Père de famille, travaillait à la vigne du Seigneur dans les missions d'Amérique ; il était particulièrement estimé et chéri des Jésuites et des Religieuses Ursulines.

D. Qu'avez-vous à dire des tremblemens de terre de 1662 ?

R. La fin de cette année et une partie de 1663 furent remarquables par une suite de violents tremblemens de terre, et divers phénomènes qui jetèrent l'épouvante dans la colonie, et produisirent la conversion de plusieurs pécheurs endurcis.

Par qui fut fondé le Séminaire de Québec ?

Par Mgr. de Laval. N'eût-il jamais eu d'autre titre à la reconnaissance de la postérité, la seule fondation du Séminaire de Québec aurait suffi pour immortaliser la mémoire de ce grand évêque.

La fondation du Séminaire de Québec date de l'année 1663. Mgr. de Laval, qui était arrivé à Québec en 1659, passa en France quelque temps après, et il revenait en 1663, amenant avec lui plusieurs prêtres d'un mérite distingué, entre autres M. Louis de Maizerets. Il forma cette petite société qu'il appelait dans la joie de son cœur "la Ste. Famille des Missions Etrangères," prenant pour modèle la Ste. Famille de Jésus, Marie et Joseph. Une toute petite maison située auprès de l'église paroissiale de Québec, fut l'humble berceau d'une grande et belle Institution que Dieu, dans sa sagesse, avait destinée à exercer une influence aussi puissante que salutaire sur l'avenir du Canada; Institution qui a grandi dans les proportions majestueuses que nous lui connaissons, et qui est à la fois Séminaire, Collége et Université.

D. Quelle fut la réception du Marquis de Tracy à son arrivée à Québec?

R. Ce fut le 30 juin 1665, que ce "haut et puissant Seigneur" mit pied à terre à Québec.

Ce gracieux représentant de Sa Majesté Très-Chrétienne ne voulait pas qu'on lui fît une réception dispendieuse et bruyante; mais dès ses premiers pas sur le sol canadien, il vit qu'il avait affaire à un peuple honnête et loyal, et il sourit comme un père à leurs chaleureux transports.

Ce fut vers le saint lieu que M. de Tracy dirigea tout d'abord sa marche, suivi d'un cortége magnifique. En avant marchaient vingt-quatre gardes et six pages d'honneur, en costume de cour; venait ensuite le Vice-Roi, entouré d'officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent; en arrière étaient six laquais portant livrée; les militaires fermaient la marche, suivis du peuple, dont les cris d'allégresse ajoutaient encore au concert des cloches et des canons.

Mgr. de Laval, qui attendait M. de Tracy à la porte de l'église, lui présenta l'eau bénite et la croix, et le conduisit au siége d'honneur qu'on lui avait préparé; mais ce gentilhomme vraiment chrétien se mit à genoux sur le pavé,

comme le dernier mousse de l'équipage, pendant que l'église retentissait de l'hymne d'actions de grâces.

D. Donnez quelques extraits de l'adresse des Hurons à M. de Tracy.

Voici quelques extraits de l'Adresse des Hurons à M. de Tracy, lors de son arrivée à à Québec. "Grand Onnontio, tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te parlent, à qui l'Iroquois n'a laissé que les os, en ayant dévoré la chair, après l'avoir grillée sur les échafauds. Il ne nous restait plus qu'un filet de vie, quand avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière, les navires qui te portaient, et avec toi tant de soldats qui nous sont envoyés par ton grand Onnontio (le roi) et le nôtre.....Mais après tout, quoique je t'entende, que je te voie de mes yeux et que j'embrasse tes pieds, la joie que tu apportes est si inopinée, que j'aurais peur d'être déçu par un beau songe, si je ne me sentais déjà tout fortifié de ta seule présence. Sois le bienvenu, ô généreux Onnontio, et reçois ce petit présent apporté de nos forêts pour marque de la joie que nous cause ton heureuse arrivée." En prononçant ces dernières paroles, l'orateur déposait aux pieds du Vice-Roi une peau d'orignal.

D. Donnez une idée du célèbre Intendant M. de Talon.

R. Cet homme exerça deux fois en Canada, et à de courts intervalles, la charge d'Intendant: d'abord sous M. de Courcelles, puis sous M. de Frontenac. Il déploya une activité prodigieuse pour aider les colons de la Nouvelle-France, auxquels il s'intéressait sincèrement. Par ses soins, par ses ordres, l'agriculture et le commerce reçurent une impulsion des plus heureuses: il était le Colbert de la Nouvelle-France. Le commerce des pelleteries, qui venait de donner 150,000 francs dans une année, devint sous lui beaucoup plus lucratif. De son temps, on vit mouillés dans la rade de Québec onze vaisseaux chargés de marchandises. Ce fut en grande partie par ses conseils, que les nombreux soldats et officiers du régiment de Carignan restèrent dans

le pays, ou y revinrent pour y prendre des terres ou recevoir des fiefs et s'y établir d'une manière permanente.

Il y eut, à cette époque, environ huit années de paix et de prospérité tout à fait inconnues dans la Nouvelle-France, et la piété était grande parmi les colons.

Les missionnaires pénétrèrent chez les Illinois, et plus dans l'intérieur ; au Sault Ste. Marie, sur les bords du lac Supérieur, du lac Michigan et dans les cantons Iroquois.

Une seule chose affligea la religion, ce fut la traite de l'eau-de-vie ; ce poison autrement funeste aux sauvages que l'opium ne l'est aux Chinois, était distribué pour des pelleteries Qui oserait dire qu'une partie des horreurs commises pendant la guerre de 16 ans, par les indigènes contre les Français, n'était pas une suite de la malédiction divine sur la colonie ? Toujours est-il que la traite de l'eau-de-vie a été la source des plus vives querelles entre les Evêques et les Gouverneurs, et c'est ce qui brouilla notamment M. de Frontenac avec Mgr. de Laval.

D. En quelle année eut lieu l'importante découverte du Mississipi ?

R. De découverte en découverte, on était parvenu fort loin dans l'intérieur du continent, et le temps arrivait où l'on allait résoudre le problème de l'existence du Mississipi et de la direction de son cours. Talon y prenait un vif intérêt. Il appréciait la gloire qui en reviendrait à son pays, et les avantages incalculables que le commerce et la navigation retireraient de cette grande découverte. Il engagea M. de Frontenac à choisir le sieur Joliet et le Révérend Père Marquette, pour cette importante entreprise. Les deux voyageurs se mirent en marche avec cinq français et deux sauvages. Après avoir parcouru les grands lacs, ils se croyaient encore loin de leur but, quand ils débouchèrent tout à coup dans le grand fleuve dont on parlait depuis si longtemps avec incertitude, et dont l'existence était maintenant mise hors de doute. Les deux canots ouvrirent alors leurs voiles sous un nouveau ciel, à de nouvelles brises ; et les voyageurs descendirent le cours calme et majestueux du

tributaire de l'Océan. Ils avaient fait soixante lieues sans rencontrer un seul homme, lorsqu'ils découvrirent, sur la rive droite du fleuve, des vestiges sur le sable, et un sentier qui conduisait à l'entrée d'une bourgade. Ils s'arrêtèrent et appelèrent à haute voix. Quatre vieillards parurent aussitôt, et vinrent au devant d'eux avec le calumet de paix. " Nous sommes des Illinois, dirent-ils, nous sommes des hommes, soyez les bienvenus parmi nous. " Ces sauvages avaient entendu parler des Français, et désiraient depuis longtemps faire alliance avec eux contre les Iroquois, qui faisaient des irruptions même dans leur pays. Ils donnèrent un grand festin aux Français avant de leur permettre de continuer leur route. Le chef de la tribu, suivi de plusieurs centaines de guerriers, les reconduisit ensuite sur le rivage ; et, pour dernière marque de son amitié, il passa au cou du Père Marquette un calumet orné de plumes de diverses couleurs, passeport inviolable chez les nations indigènes.

Ne pouvant plus douter que le Mississipi, par la direction de son cours, ne se déchargeât dans la baie du Mexique et non dans l'Océan Pacifique, les illustres voyageurs reprirent la route de leur pays.

Ils venaient d'accomplir un des voyages les plus célèbres de l'histoire, et ils avaient découvert le pays le plus riche du monde. Ce fut M. de la Salle qui descendit le fleuve Mississipi jusqu'à son embouchure, en 1682.

M. de Courcelles fit-il un long séjour au Canada ?

Monsieur de Courcelles, qui était arrivé à Québec comme gouverneur en même temps que le vice-roi, M. de Tracy, ne resta que peu de temps ; il fut remplacé par le comte de Frontenac. M. de Frontenac avait toutes les qualités désirables à peu de choses près, même de la piété puisqu'il faisait une retraite tous les ans ; mais un seul défaut, l'attache sans bornes à sa manière de voir et à sa volonté, l'a entraîné dans des excès pitoyables à l'occasion de la traite de l'eau-de-vie, que les Evêques défendaient ; ce défaut le rendait encore insupportable aux conseillers et autres personnages de cette importance. Mais M. de Frontenac a

été sans contredit le sauveur de la N. France, contre les ennemis de l'extérieur. C'était aussi l'homme de la colonie qui eût le plus d'esprit, et il s'appliquait à se montrer affable envers ceux qui lui étaient très-inférieurs; alors personne n'était plus aimable que M. de Frontenac. Disons qu'un ancien militaire comme lui, accoutumé à commander et à se voir obéi sur le champ, était peu fait pour la discussion des affaires civiles.

Par qui M. de Frontenac fut-il remplacé ?

M. de Frontenac s'étant brouillé avec l'Evêque et quelques-uns des fonctionnaires publics, demanda son rappel. Il fut remplacé par M. de la Barre. C'était un excellent marin, qui s'était distingué par de glorieux faits d'armes contre les Anglais, dans l'Archipel du Mexique; mais arrivé en Canada, il se méprit sur les difficultés de la situation, faute d'être assez versé dans la manière de traiter les affaires avec les sauvages; au lieu de protéger les Illinois, ces fidèles alliés des Français, il les laissa détruire par les Iroquois, et conclut avec ces derniers une paix peu honorable, qui excita un grand mécontentement à la cour de France. Il fut rappelé en 1682.

D. Par qui M. de la Barre fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. M. de la Barre fut remplacé par le Marquis de Denonville. C'était un homme pieux, brave, et distingué par ce sentiment exquis d'honneur et de politesse, que la noblesse française regardait comme un de ses plus beaux attributs. Mais sa politique malheureuse eut pour le pays de bien funestes résultats. Comme ses prédécesseurs, le nouveau gouverneur avait ordre de soutenir les sauvages alliés, d'abaisser l'orgueil des cinq nations Iroquoises, et de les forcer à faire la paix; car il était impossible d'espérer d'avoir jamais ces nations pour amies. tant que leur intérêt commercial les porterait vers les Anglais qui les excitaient contre les Français.

M. de Denonville, ayant appris qne les Iroquois avaient fait de nouvelles irruptions, résolut d'attaquer les Tsonnon-

thouans, les sauvages les plus mal disposés des cinq cantons; mais il se servit d'un procédé qui devait avoir les plus malheureuses suites. Afin de tromper les sauvages sur ses préparatifs, il envoya le P. Lamberville, avec des présents pour les chefs qu'il pourrait conserver dans les intérêts des français; il devait donner ordre à ces chefs de convoquer toutes les nations Iroquoises pour le printemps suivant, à Cataracoui. La présence de ce missionnaire vénéré, qui ignorait les projets du gouverneur, dissipa tous les soupçons. Lorsque Denonville fut prêt à se mettre en marche, voulant frapper les Iroquois de terreur, il fit saisir les chefs qui s'étaient rendus à Cataracoui, et les fit transporter en France. La nouvelle de cet acte, désapprouvé hautement dans la colonie, porta à son comble la fureur des Iroquois, qui jurèrent d'en tirer une vengeance éclatante. Cependant l'expédition contre les Tsonnonthouans réussit; il ne resta du village que les cendres, et les tombeaux, qui avaient été épargnés. Ce désastre humilia profondément la fière confédération. Au lieu de marcher contre les autres cantons comme tout le monde s'y attendait, le gouverneur oublia le but de son entreprise pour bâtir à Niagara un fort inutile à ses desseins. La retraite de Denonville fut le signal des invasions des Iroquois, qui répandirent la terreur dans la colonie.

D. Donnez-nous quelque notice sur Mgr. de St. Vallier.

Aspirant au repos d'une vie humble et retirée, Mgr. de Laval avait demandé d'être soulagé du fardeau de l'épiscopat, devenu trop pesant pour son âge et ses infirmités. Mgr. Jean Baptiste de la Croix Chevrières de St. Vallier fut nommé coadjuteur à l'Evêche de Québec, et il arriva le 1er août 1688.

Quelques temps après, Mgr. de St. Vallier passa en France pour obtenir de nouveaux secours pour son Eglise. Il avait été absent quelques années et il s'embarquait tout joyeux pour Québec, en 1704, sur la " Seine, " vaisseau du roi qui devait protéger plusieurs autres navires chargés de richesses pour la colonie. Malheureusement, ce vaisseau fut pris par les Anglais. Les passagers furent constitués prisonniers, et durent prendre la route de l'Angleterre

où les attendait la tour de Londres. Mgr. de St. Vallier resta huit années en captivité. Il faut cependant dire, à la louange de l'Angleterre, qu'il fut traité avec beaucoup d'égards et de considération, ayant pleine liberté d'agir en évêque catholique. Le 11 avril, 1713, se termina l'exil de l'illustre captif, qui arriva à Québec vers le milieu de l'été. Le ciel le conserva à son diocèse jusqu'en 1727, qui fut l'année de sa mort. Il avait été un évêque rempli de zèle et de charité ; c'est lui qui fonda et dota en grande partie, l'Hopital-Général de Québec et les Ursulines de Trois-Rivières.

D. Quel événement fâcheux signala l'année 1689 ?

R. Les derniers jours de l'administration du Marquis de Denonville furent marqués par de véritables désastres, qui font de cette époque une des plus funestes des premiers temps de la colonie. Malgré les menées de Anglais et la perfidie d'un chef huron, les Iroquois acceptèrent les conditions de paix que Denonville leur proposa. Mais plusieurs bandes n'en continuèrent pas moins de commettre des assassinats, et d'allumer des incendies sur différents points du pays. Contre toute attente, on jouissait depuis plusieurs mois d'une tranquillité profonde, que des bruits sourds d'invasion n'avaient troubler. On était rendu aux premiers jours d'août, et rien n'annonçait aucun événement extraordinaire, lorsque tout-à-coup quinze cents Iroquois descendirent de nuit dans l'île de Montréal, à l'endroit appelé la Chine. Trouvant tout le monde endormi, ils purent exécuter à l'aise leur projet de vengeance. Ils se mirent à enfoncer les portes, à brûler les maisons, faisant un massacre général des hommes, des femmes et des enfants. En moins d'une heure, ils avaient fait périr dans des tourments affreux plus de deux cents personnes. Après cette horrible boucherie, ils se mirent à parcourir l'île, exerçant partout la même cruauté. Quand ils furent las de carnage, ils emmenèrent deux cents prisonniers, qu'ils brûlèrent dans leurs villages. La nouvelle de cette sanglante catastrophe causa un vif chagrin au Marquis de Denonville, qui repassa en France aussitôt, le roi lui ayant envoyé un successeur.

D. Quand le Comte de Frontenac revint-il gouverner le Canada ?

R. Presque en même temps qu'avait lieu l'horrible massacre de la Chine, M. le Comte de Frontenac venait reprendre son ancien gouvernement. Il fut reçu comme un libérateur. Les Français, sentant la necessité d'affaiblir les Anglais, qui excitaient les Iroquois contre eux, résolurent de les attaquer dans leurs possessions. Les premiers coups furent dirigés sur la Baie d'Hudson. M. d'Iberville enleva deux vaisseaux aux Anglais, qui en perdirent un troisième par un coup d'audace dû à un prisonnier Français qui, se voyant seul sur le pont du bâtiment où il avait été fait prisonnier, frappa à mort les gardiens anglais, qui ne se défiaient nullement de lui. Cet homme, à l'aide d'un compagnon prisonnier comme lui, s'empara de sa *prison flottante* qu'il conduisit au port français. Dans la Nouvelle-Angleterre, les Abénaquis excités par les Francais s'emparèrent du Fort Pémaquid, et d'Ailleboust, avec 200 Canadiens et Sauvages, ravagea dans la nuit le village de Shenectady. Tout devint la proie des flammes, excepté deux habitations dont l'une servait d'abri à un Canadien blessé. Le fort de Salmon Falls fut le prix du courage de 52 Canadiens et Sauvages, ayant Hertel à leur tête : ce fort fut emporté d'assaut.

Ce ne fut qu'en 1696, que d'Iberville soumit complètement Pémaquid, St. Jean de Terreneuve, et toute la Baie d'Hudson, qui appartenaient aux Anglais.

D. Donnez-nous une idée de la manière de combattre de d'Iberville.

R. En plein hiver, d'Iberville, avec 125 Canadiens, dont il était l'idole, alla attaquer les Anglais de Terre-Neuve : leurs troupes furent battues ; le fort Saint-Jean fut enlevé d'assaut. Les autres forts et établissements anglais de l'île, furent enlevés et détruits dans une campagne de deux mois, faite sur la neige, raquettes aux pieds, par des chemins impraticables, et par 125 hommes chargés de leurs armes (une hache, une carabine, un sabre), de leurs munitions et de leurs vivres. D'Iberville revint en Canada

avec plus de sept cents prisonniers, et aprés avoir tué aux Anglais plus de deux cents hommes. Avec un peu plus de monde, d'Iberville aurait achevé la conquête de Terre-Neuve; il n'essaya pas d'enlever aux Anglais les deux postes de Bonnevista et de l'île Carbonnière, qui était très-fortifiée, et où tous les Anglais s'étaient retirés pour lui échapper.

D. Parlez-nous des frères de d'Iberville.

R. D'Iberville avait dix frères et deux sœurs, enfants de Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil, qui émigra de France au Canada en 1640.

Tous ces onze frères, à l'exception d'un seul qui décéda fort jeune, ont péri dans les combats, ou sont morts des suites des blessures ou des fatigues de la guerre.

En 1723 le Baron de Longueuil, Bienville, Sérigny et Jean Baptiste Châteauguay, vivaient encore; ils avaient tous les quatre reçu la Croix de St. Louis.

Quant à d'Iberville, né à Montréal en 1662, il était le héros parmi tant de braves; c'était l'homme que l'on employait dans les entreprises les plus hasardeuses. Il parait avoir été presque toujours hors du Canada, combattant au loin les ennemis de sa patrie; c'est ainsi qu'on le voit au fort Bourbon, en Acadie, dans la baie d'Hudson, dans l'île de Terre-Neuve, au Mississipi pour y fonder une colonie.

Voyageant sans cesse et retournant souvent en France, il mourut à la Havane le 9 juillet 1706.

D. Quelles furent les dispositions que l'on prit pour la défense de Québec, lorsqu'on connut que l'amiral Phipps venait pour l'assiéger?

R. Aussitôt que l'on fut informé de l'approche de la flotte anglaise, on fit travailler aux fortifications; non seulement les habitants de la ville, mais encore beaucoup d'habitants de la campagne, se montrèrent pleins de courage et de bonne volonté. M. de Frontenac, qui n'eut que le temps de venir de Montréal, construisit à la hâte plusieurs batteries nou-

velles, puis disposa ses troupes, les milices canadiennes et les sauvages alliés, de manière à empêcher les chaloupes ennemies d'aborder au rivage. La flotte anglaise, qui avait été beaucoup contrariée par les vents et par le manque de pilote, parut devant la ville le 16 octobre, 1690. A mesure qu'elle avançait, les plus petits bâtiments se rangeaient le long de la côte de Beaupré, entre l'île d'Orléans et la Petite-Rivière ; les autres tenaient le large ; tous jetèrent l'ancre vers dix heures du matin, et dans le même moment, on aperçut une chaloupe qui se détachait de l'Amiral et qui venait vers la ville.

D. Racontez le siége de Québec en 1690.

R. Le lendemain de l'arrivée de la flotte, une barque anglaise bien montée, approcha de la rivière St. Charles, pour examiner si l'on pouvait y faire une descente sur la gauche. Elle échoua loin de terre, mais elle ne cessa pas de faire un grand feu jusqu'à ce que la marée lui permît de s'en retourner. Le 18, à midi, on aperçut presque toutes les chaloupes de la flotte, chargées de 1,500 hommes, qui allaient effectuer une descente du même côté. M. de Frontenac envoya, pour les harceler, un détachement de milice de Montréal et de Trois-Rivières, auquel se joignirent quelques habitants de Beauport. Le combat dura environ une heure. Les Canadiens, qui n'étaient pas plus de trois cents, voltigeaient de rochers en rochers à travers les marécages et les broussailles. Les Anglais se tenaient en bataillons serrés et leur feu continuel était presque sans effet. Vers le soleil couchant, un bataillon de troupes réglées eut ordre de couvrir la retraite des miliciens. Le même soir, les quatre plus gros vaisseaux vinrent mouiller devant la ville, qui les salua la première. Le feu continua jusqu'à huit heures, recommença et continua le lendemain jusqu'à midi, sans que les Anglais songeassent à s'éloigner et à se mettre à l'abri. Ils n'avaient fait presque aucun dommage aux fortifications de la ville, tandis que l'Amiral était percé à fleur d'eau en plusieurs endroits, qu'il avait toutes ses manœuvres coupées, son grand mât fracassé, et un grand nombre de ses gens tués ou blessés. Le contre-

amiral et les deux autres vaisseaux avaient aussi beaucoup souffert.

D. Que se passa-t-il les deux jours suivants ?

R. Le 20, les Anglais débarquèrent et se rangèrent en bataille, paraissant vouloir marcher vers la ville ; mais on leur coupa le chemin par des corps d'escarmoucheurs, qui les forcèrent de se retirer dans un bois voisin, sur la côte de Beauport.

Pendant l'action, M. de Frontenac, à la tête de trois bataillons, s'était avancé au bord de la rivière, qu'il n'eut pas besoin de passer. La nuit suivante, l'amiral fit porter aux siens cinq pièces d'artillerie, avec lesquelles ils s'avancèrent à dessein de battre la ville en brêche. Ils furent rencontrés par des détachements qui se séparaient à point nommé pour les attirer dans les embuscades, et se réunissaient ensuite pour combattre, en reculant à petits pas jusque derrière une maison palissadée, située sur une éminence, d'où ils firent un feu si meurtrier qu'ils arrêtèrent toute l'armée. Dans ce moment, les ennemis firent jouer leurs pièces de campagne, mais on leur répondit chaudement de la batterie qui était à la Petite-Rivière. " Leur mousqueterie, dit Charlevoix, ne tua qu'un écolier et ne blessa qu'un sauvage. A la nuit close, les Anglais se retirèrent en jurant contre les Français, qui se battaient, disaient-ils, derrière des haies et des buissons à la manière des Indiens." La nuit du 21 au 22, ils regagnèrent leurs chaloupes, et se rembarquèrent sans emporter leurs canons. Le 23, la flotte leva le siége et se laissa dériver à la marée.

D. Qu'avait fait Phipps en arrivant devant Québec le 16 Octobre ?

R. Phipps avait de suite envoyé un officier pour sommer la place de se rendre. Les Français reçurent l'envoyé à la Basse-Ville, lui bandèrent les yeux, et avant de le conduire au château St. Louis, ils le promenèrent dans différentes rues, au milieu d'un bruit d'hommes, d'armes et de canons, fait exprès pour faire croire à la présence d'une forte garnison.

Arrivé au château, on lui ôta le bandeau des yeux, et il se trouva en présence du gouverneur, de l'évêque et des principaux personnages du pays, et au milieu d'une salle remplie d'officiers improvisés pour la circonstance : quoique interdit, l'officier crut devoir lire la sommation dans les termes arrogants dictés par l'Amiral.

De suite Frontenac lui fit cette réponse digne de son courage et de sa loyauté : "Je ne connais pas le roi Guillaume, mais je sais que le prince d'Orange est un usurpateur." Le hérault demandant une réponse par écrit : "Allez, lui dit Frontenac, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons."

D. Donnez une idée du courage *militaire* de la femme dans la Nouvelle France.

R. A cette époque de notre histoire où chaque colon devait être soldat, la femme sut, au besoin, prendre sa part dans la défense ou la conservation du pays. Ainsi on cite avec admiration le dévouement de Mme. de La Tour en Acadie, de Mme. Duclos à Montréal, de Mme. Drucourt à Louisbourg ; mais c'est Mlle. de Verchères surtout, dont le courage mérite de fixer l'attention.

C'était en l'année 1696. Grande était, à cette époque, la consternation que répandaient en tout lieu les bandes des perfides Iroquois. Ces barbares vinrent un jour attaquer à leur ordinaire, c'est-à-dire, par surprise, le fort de Verchères. M. et Mme. de Verchères étaient absents ; Mlle. de Verchères, leur fille, se trouvait à quelques arpents du fort, quand elle entendit siffler les balles des Iroquois : ils étaient au nombre de 45 et faisaient feu sur les habitants. Bientôt ils la visèrent elle-même. Ayant été assez heureuse pour parer le coup, Mlle. de Verchères court vers le fort, en se recommandant à la Ste. Vierge. Elle s'y renferme avec ses deux jeunes frères, un domestique, un vieillard de 80 ans, deux soldats tellement effrayés qu'ils s'étaient cachés dans la redoute, et quelques femmes qui pleuraient leurs maris que les sauvages venaient de massacrer.

Mlle. de Verchères n'avait alors que 14 ans ; mais si elle était jeune d'âge, elle ne l'était pas en courage et en dévouement ; " Battons-nous jusqu'à la mort, " disait-elle à ses jeunes frères ; " nous combattons pour notre patrie et pour la religion ; songez que mon père vous a appris que des gentilshommes sont nés pour le service de Dieu et du Roi ! "

Mlle. de Verchères répare aussitôt les brèches du fort, places ses deux frères, âgés à peu près de 12 ans, sur deux bastions, le vieillard sur un troisième, et elle-même se charge du quatrième, disant que tant qu'elle aurait vie, elle combattrait pour Dieu et la patrie. C'est ainsi que, malgré un vent d'octobre accompagné de grêle et de neige, qui dura toute la nuit, elle passa deux jours entiers, sans manger ni dormir, toujours en présence des Iroquois. Ceux-ci, entendant toute la nuit crier " Bon quart ! " de la redoute au fort et du fort à la redoute, crurent qu'il y avait une forte garnison, et n'osèrent faire une attaque décisive. Ce ne fut qu'après huit jours de continuelles alarmes que parut du secours : c'était M. de la Monnerie, lieutenant détaché de M. de Callières, qui venait avec 40 hommes.—"Je vous rends les armes, " dit Mlle. de Verchères, allant au devant de M. de la Monnerie—" Elles sont en bonnes mains, Mlle, " repartit celui-ci, tout étonné de trouver le fort encore debout,—" Meilleures que vous ne pensez, " reprit agréablement la jeune héroïne. " Mais je vous en prie, Monsieur, faites relever nos sentinelles, il y a 8 jours que nous ne sommes pas descendus de nos bastions. "

Inutile de dire que les Iroquois furent bientôt dispersés ; mais déjà ces barbares avaient détruit les habitations, et massacré une grande partie de la petite population de Verchères.

D. Quelles furent les premières années de Mlle. Leber, la célèbre recluse du Canada ?

R. Voici quelque chose de ce que rapportent les annales du Monastère des Ursulines, sur les années que Mlle. Leber passa comme élève à leur pensionnat.

" Elle était encore très jeune lorsqu'elle y entra ; plusieurs personnes de la ville, à qui elle avait été recommandée, lui envoyaient de temps à autre des douceurs ou des bagatelles d'amusement, comme aussi de petits meubles et ustensiles, pour apprendre à travailler et à s'en servir, dans les ouvrages de broderie et autres qu'on enseignait dans la maison. Pour les petites bagatelles et douceurs de pur amusement, elle n'y touchait jamais, son esprit de mortification en aurait trop souffert : si par politesse elle les recevait quelquefois, ce n'était que pour les abandonner à celles de ses compagnes à qui cela pouvait faire plaisir. Quant aux petits meubles et ustensiles, Mlle. Leber n'en voulait jamais que de simples et de nécessaires ; et lorsqu'on lui en présentait quelques-uns, sa première attention était de les examiner avec soin, et quand elle apercevait quelque chose qui sentît tant soit peu la vanité, elle n'en voulait plus ; ou si elle était forcée de s'en servir par obéissance, elle se soumettait, à la vérité, mais on la voyait arroser son ouvrage de ses larmes."

" On était toujours dans l'admiration de voir une enfant de son âge douée de tant de mépris et d'éloignement pour ces sortes de bagatelles, que les autres enfants recherchent, pour l'ordinaire, avec un si grand empressement. Mais c'est que dès lors Mlle. Jeanne Leber jugeait des choses selon les lumières de la foi, et qu'elle discernait déjà dans ce qui est purement inutile, un amusement d'esprit en rapport avec les vanités d'un monde réprouvé, auquel elle avait déjà renoncé dans le fond de son cœur. Son amour pour la vie cachée, la retraite et le silence, se manifesta également dans une infinité d'occasions. Mlle. Leber ne craignait pas cependant de parler, car elle le faisait toujours bien ; mais comme elle ne voulait le faire qu'à propos, c'était toujours avec peine qu'elle paraissait dans certains exercices où elle aurait pu être remarquée et s'attirer quelque louange."

" C'est un usage dans nos classes, continue la religieuse, qu'aux approches de certaines fêtes de l'année, et surtout au temps de Noël, tant pour cultiver la mémoire des enfants et la remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la

grâce dans le débit, on leur fasse apprendre par cœur quelque petite pastorale ou autre pièce de dévotion, dans lesquelles chaque élève fait son rôle particulier ; et dans la distribution qu'on en fait, l'on se conforme autant que possible à l'inclination et au caractère des jeunes filles."

" La petite Jeanne Leber qui était obligée de faire comme les autres, et qui aurait pu se charger des premiers rôles et s'en accquitter avec honneur, demandait toujours les rôles où il y avait moins à réciter ; et elle préférait les personnages qui demandaient moins d'action, ou même qui supposaient l'acteur dans le mépris ou au-dessous des autres."

"Mais il arriva un jour qu'à cette occasion, son amour tendre pour Notre-Seigneur trahit son humilité

Il était question de représenter sous differents personnages, l'adoration des Pasteurs à la crèche de Jésus-Enfant. On lui demanda qui elle voulait représenter dans cette pastorale, " C'est l'Enfant Jésus," répondit sans hésiter l'aimable Jeanne Leber. " Vous ne choisissez pas mal, Mademoiselle, " lui dit-on, " mais pourrions-nous savoir la raison de votre choix ? " " C'est répondit-elle, que le Saint Enfant ne dit mot et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toute chose." De ce recueillement qui faisait toutes ses délices, naissait l'esprit de prière et un zèle si ardent pour l'oraison, dans laquelle il semble que le Saint-Esprit ait voulu être son premier maître, que n'étant encore qu'une enfant, on la trouvait souvent cachée pour prier Dieu. Si quelquefois, durant les récréations communes, Mademoiselle Leber disparaissait de la compagnie des autres élèves, on était sûr de la trouver prosternée devant le très-Saint Sacrement, ou absorbée en prière en quelque oratoire domestique."

D. Qui aida M. de Callières dans l'œuvre de la paix ?

R. M. de Callières fut particulièrement aidé dans cette importante affaire par un chef fameux des Hurons de Michilimakinac, nommé Kondiaronk (le Rat), et qui disposait de tous les Indiens des Pays d'en haut. C'était un homme d'esprit, extrêmement brave, et le Sauvage du plus grand mérite que les Français aient connu en Canada.

Il était fort éloquent dans les conseils et ne parlait jamais sans être entièrement applaudi, même de ses adversaires. " Il ne brillait pas moins dans les conversations particulières, et on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses reparties, qui étaient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique dit le P. Charlevoix. Il était en cela le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses officiers."

D. Racontez ce qui se passa à la grande assemblée de l'année 1700 et de l'année suivante.

R. Ce fut le 8 septembre 1700, que se tint la grande assemblée de Montréal, où l'on adopta les préliminaires de la paix entre les Français et les Indiens, et en 1701, le traité définitif fut signé aussi à Montréal, entre M. de Callières et les chefs des tribus.

Pendant l'une des séances de l'assemblée de 1701, le Rat se trouva mal ; M. de Callières le fit secourir avec empressement ; car il fondait sur lui sa principale espérance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avait presque toute l'obligation de ce merveillenx concert et de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de nations pour la paix générale. Revenu à lui, le Rat s'assit dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, et fit signe qu'il allait parler. Il parla longtemps avec esprit et éloquence, et fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie et tout ensemble avec dignité, le récit de tous les mouvements qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations ; il fit comprendre la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays en général et à chaque peuple en particulier, et démêla avec une adresse merveilleuse les différents intérêts des uns et des autres. Après la réponse du gouverneur, le Rat, se sentant plus mal, se fit porter à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il mourut dans la nuit, fort chrétiennement. Il avait été converti par le P. de Carheil, pour lequel il avait tant d'estime et de tendresse, que le missionnaire obtenait de lui tout ce qu'il voulait. On lui fit de superbes funérailles ;

comme il avait rang de capitaine dans les troupes françaises, on exposa son corps en habit d'officier ; le gouverneur et toutes les autorités allèrent lui jeter l'eau bénite ; ensuite six chefs de guerre portant son cercueil, escorté de sa famille, d'une compagnie de soldats, de guerriers hurons vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir et le fusil sous le bras, puis du clergé, et de tous les chefs des nations, allèrent déposer, au milieu des décharges de mousqueterie, les restes du Rat dans l'église paroissiale de Montréal.

D. Comment fut signé le grand traité de paix ?

R. Après la mort du fameux Kondiaronk, le traité définitif fut signé avec les chefs indiens, dans une grande séance. Plusieurs Pères Jésuites servaient d'interprètes, et chaque chef, pour parler et signer, s'était mis dans l'équipage le plus bizarre. Ces costumes grotesques réjouirent beaucoup les Français, pour qui cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle était, fut une espèce de comédie. Le chef des Algonquins, brave et beau jeune homme, dont les victoires sur les Iroquois avaient beaucoup contribué à les décider à la paix, avait accommodé ses cheveux en tête de coq, avec un plumet rouge qui en formait la crête et descendait par derrière ; il s'avança vers l'Onnonthio, (le gouverneur) et lui dit : " Mon père, je ne suis point homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix ; tu as fait la paix et j'oublie tout le passé. " Un autre s'était coiffé avec la peau de la tête d'un jeune taureau, dont les cornes lui pendaient sur les oreilles ; c'était un homme de beaucoup d'esprit, très-ami des Français : il parla très-bien et d'une manière fort obligeante. Un chef outagami s'était peint tout le visage en rouge et avait mis sur sa tête une vieille perruque poudrée et mal peignée, ce qui lui donnait un air affreux et ridicule à la fois. Comme il n'avait ni bonnet, ni chapeau, et qu'en s'approchant du gouverneur il voulut le saluer à la française, il ôta sa perruque; ce qui amena un rire universel qui ne déconcerta pas la gravité de l'Indien ; après quoi il remit sa perruque et fit son discours. Après que chacun eut parlé, on apporta le traité qui fut

signé par trente-huit chefs ; puis le grand calumet de paix : chaque signataire y fuma à son tour. On chanta le *Te Deum* ; on servit ensuite trois bœufs entiers bouillis dans d'immenses chaudières ; le repas fut gai : le soir il y eut illumination, feux de joie, décharge de canons. Le lendemain, le gouverneur distribua aux chefs les présents du roi, et l'on se sépara après s'être promis de se rendre réciproquement les prisonniers : les Iroquois promirent aussi de rester neutres, en cas de guerre entre la France et l'Angleterre.

D. Quand les Anglais prirent-ils Port-Royal, et quel nom lui donnèrent-ils ?

R. En 1704, Hertel de Rouville, à la tête de 350 hommes, tomba sur Deerfield, qu'il livra aux flammes ; il se jeta ensuite sur Haverhill, qu'il enleva après un combat très-vif. Ces attaques des bandes canadiennes répandaient le désespoir dans les colonies anglaises. Voulant se venger de leurs pertes, les Anglais attaquèrent l'Acadie où ils essuyèrent une nouvelle défaite. Ne voulant pas achever l'année sans tenter quelque coup de main, ils parurent devant Port-Royal avec des forces, dont l'immense supériorité était un hommage éclatant rendu aux talents et à la bravoure du gouverneur français, M. de Subercase. Ainsi Port-Royal, gardé par 200 soldats ruinés par une longue famine, dut tomber devant une flotte de 54 voiles et 4000 hommes de débarquement. Les vainqueurs donnèrent à Port-Royal le nom d'Annapolis, en l'honneur de leur reine qui se nommait Anne. On était maintenant convaincu de la résolution des colonies anglaises, de chasser entièrement les Français de l'Amérique ; aussi se préparait-on à une vigoureuse résistance.

D. Quel fut le sort de la flotte de l'Amiral Walker ?

R. Au mois de septembre 1711, l'Amiral Walker commandant une flotte de 90 à 96 voiles, fut aperçu dans le bas du fleuve. L'Amiral s'avançait moins comme un capitaine qui entreprend une campagne difficile, que comme un conquérant qui n'a que de faciles lauriers à recueillir. L'attaque de Québec n'était pour rien dans les préoccupations de

son esprit. Il ne croyait pas qu'on osât s'y défendre. Mais un grand désastre changea bientôt la face des choses. La flotte se trouva au milieu d'îles et de récifs, dans le danger le plus imminent, sans que personne s'en doutât. Elle fut brisée sur une des sept îles, et des 1700 hommes qu'elle portait, près de 900 périrent. Après ce désastre, Walker rebroussa chemin, et la nouvelle de la retraite des Anglais fut apportée à Québec par des pêcheurs de Gaspé ; toute la ville et la colonie se livrèrent aux plus grands sentiments de joie et de reconnaissance envers la Ste. Vierge, qu'on avait surtout invoquée en ces temps de tribulations. C'est alors que l'église de la Basse-Ville fut appelée N. D. des Victoires.

D. Quel était l'état de la colonie de 1713 à 1744, et quels accidents fâcheux eut-elle à déplorer ?

R. Le Canada ne s'était jamais vu plus paisible ni plus florissant qu'à cette époque. La population de Québec (1713) était de 7,500 âmes. Le commerce avait reçu une forte impulsion, de 1713 à 1744 ; deux vaisseaux de guerre et six bâtiments marchands avaient été construits à Québec, et dix-neuf vaisseaux chargés des productions du pays, laissaient le port le même été pour se rendre en France. Bienville, en fondant la Nouvelle-Orléans, étendait prodigieusement les limites de la Nouvelle-France ; les Révérends Pères Lafiteau et Charlevoix s'occupaient d'écrire l'histoire de la colonie ; et depuis Kamouraska jusqu'à Chateauguay, on comptait 82 paroisses dans un état d'avancement considérable. Cette consolante perspective de prospérité pour l'avenir fut assombrie par la perte du " Chameau," vaisseau du roi, qui fit naufrage dans la nuit du 25 août 1725, près de Louisbourg. Ce vaisseau chargé de richesses pour la colonie, avait à son bord 250 passagers. Un nouvel Intendant, un nouveau Gouverneur de Trois-Rivières, plusieurs officiers, des prêtres, des Jésuites, des Récollets, et un grand nombre d'autres personnes marquantes de la colonie, périrent avec tout l'équipage. Le lendemain du naufrage, les côtes parurent couvertes de cadavres et de débris. Ce fut vers le même temps, en l'année 1725, que mourut M. de Vaudreuil, qui avait tant contribué au bien de la

olonie, par vingt et un ans d'une administration pleine de rigueur, de sagesse et de prévoyance. Il eut heureusement pour successeur M. le Marquis de Beauharnais.

D. Faites-nous connaître Mgr. de Pontbriand ?

R. Depuis le long épiscopat des deux premiers évêques du Canada, on était encore à désirer un pasteur qui se fixât au milieu de son troupeau. Mgr. de Mornay n'était pas même venu en Canada, Mgr. Dosquet n'y avait fait que passer, et Mgr. de l'Aube-Rivières n'y était venu que pour mourir, car le ciel l'enleva douze jours seulement après son arrivée à Québec en 1739. Mais la Providence, qui veillait sur le petit peuple du Canada, envoya en 1741, le digne évêque de Pontbriand.

Appelé à gouverner le diosèse aux jours les plus orageux de son histoire, Mgr. de Pontbriand, qui appartenait à une famille de saints, et qui devait être le dernier évêque envoyé par l'ancienne France, semble s'être appliqué à retracer en lui les vertus caractéristiques du saint évêque Mgr. de Laval. Pendant les dix-neuf années que l'illustre Prélat gouverna l'Eglise du Canada, sa vie ne fut qu'une suite non interrompue de bonnes œuvres et de travaux, entrepris pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Sa vie était celle d'un véritable apôtre. Pendant le temps du Jubilé (1752), il parlait en public trois fois par jour dans des froids excessifs. Ces exercices ne furent pas plus tôt terminés à Québec que, sans se reposer, il monta à Montréal pour recommencer la même chose. Son zèle ne se borna pas là : il se rendit incontinent à quarante lieues au-dessus de Montréal pour baptiser les sauvages d'une nouvelle mission, par des chemins inconnus et affreux, étant obligé de sauter des rapides en canot d'écorce, ou de marcher à pied, mangé de moustiques, par des routes presque impraticables.

Ce digne Prélat mourut en 1760, de chagrin, dit-on, de voir le Canada passer sous une domination étrangère.

D. Racontez la prise de Louisbourg en 1744.

R. Louisbourg, forteresse du Cap-Breton, avait la répu-

tation d'être la première place de guerre du Nouveau Monde. On travaillait depuis vingt-cinq ans aux fortifications de ce Dunkerque de l'Amérique, et les colons de la Nouvelle-Angleterre voyaient avec une espèce d'effroi, les sombres murailles de Louisbourg : ils attendaient une occasion favorable pour tenter un coup de main.

Depuis longtemps, le trop fameux Intendant Bigot négligeait de payer la solde des soldats de la garnison : ceux-ci se plaignirent d'abord, murmurèrent ensuite, sans qu'on changeât de conduite à leur égard. Ce fut là la cause de la perte de Louisbourg : les soldats, résolus de se faire justice à eux-mêmes, éclatèrent en révolte ouverte. Le bruit de ce qui se passait à Louisbourg se répandit rapidement dans les colonies anglaises, qui en profitèrent pour venir attaquer la forteresse. En peu de temps, 4000 hommes furent levés et équipés, et ils s'embarquèrent pour le Cap-Breton.

Quoique les soldats français fussent en rébellion depuis six mois, ils auraient volontiers marché contre l'ennemi : mais les officiers crurent qu'ils demandaient à faire des sorties afin de déserter ; ils s'opposèrent opiniâtrément à leurs demandes, jusqu'à ce qu'une si mauvaise défense eût enfin réduit la ville à capituler. L'Ile entière du Cap-Breton suivit le sort de Louisbourg ; la garnison et les habitants de l'Ile au nombre de 2000, furent transportés à Brest en France, aux frais de l'Angleterre.

D. La cour de France fit-elle quelques efforts pour reprendre Louisbourg et l'Acadie ?

R. La prise de Louisbourg par les Anglais eut un grand retentissement en Europe. En Canada la sensation fut des plus pénibles ; car la voie du St. Laurent étant ouverte aux Anglais, on regardait comme certaine une attaque contre Québec.

M. de Beauharnais, qui avait remplacé M. de Vaudreuil au gouvernement du Canada, pressait vivement le roi de France de reprendre Louisbourg et l'Acadie ; il assurait que 2500 hommes suffisaient pour faire la conquête de cette dernière province. " Envoyez-moi des armes et des

munitions, écrivait-il au ministre de France, je compte sur la valeur des Canadiens et des Sauvages. Les Anglais occupent tous les passages importants ; si une fois ils deviennent maîtres du Canada, il faudra peut-être renoncer pour toujours à ce continent."

Les vives instances de M. de Beauharnais ne restèrent pas sans résultat. Le roi fit faire les préparatifs d'un armement, comme il n'en avait pas encore été mis sur pied pour l'Amérique. Le Duc d'Anville, commandant de l'expédition, devait reprendre Louisbourg et l'Acadie, et ravager les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Mais le malheur semblait alors s'attacher à toutes les entreprises des Français dans le Nouveau-Monde ; les maladies et les tempêtes firent périr la flotte du Duc d'Anville. Une autre escadre sous les ordres du Marquis de la Jonquière, qui était nommé gouverneur du Canada, fut prise par les Anglais sur les côtes d'Espagne, et l'équipage constitué prisonnier.

Le traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1748, rendit aux Français Louisbourg et l'Acadie ; mais les Anglais devaient bientôt s'en emparer de nouveau ; la supériorité toujours croissante de la population de leurs colonies, et la destruction de la marine française, augmentaient leurs espérances et leur désir d'être bientôt les maîtres de toute l'Amérique du Nord.

D. Donnez-nous quelques détails sur l'administration de M. de la Galissonnière et sur celle de M. de la Jonquière.

R. En 1746, le Comte de la Galissonnière arriva pour remplacer *ad interim* le Marquis de la Jonquière, prisonnier des Anglais. C'était un marin distingué, un homme actif et éclairé, qui donna une forte impulsion à l'administration. En 1747, les français se dédommagèrent par la victoire de Grand-Pré, des revers qu'ils avaient éprouvés à Louisbourg. Cette expédition fut regardée en Angleterre comme une des plus audacieuses que l'on pût entreprendre, pour abattre un peu l'orgueil des vainqueurs de Louisbourg. M. de la Galissonnière fit bâtir le fort de la Présentation, au sud du

fleuve St. Laurent, entre Montréal et Kingston. Il se proposait de plus d'établir une suite de forts depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane, pour mettre une barrière aux envahissements des Anglais. Il était ainsi occupé à donner quelque solidité aux travaux sur les frontières, lorsqu'il vit arriver le Marquis de la Jonquière, qui venait le remplacer en vertu de sa commission. D'après les instructions de la cour, le nouveau gouverneur adopta tous les plans de son habile prédécesseur. Le Marquis de la Jonquière était un habile marin, d'un courage et d'une constance indomptable à la guerre. Mais il a terni ces belles qualités par un défaut qu'on pardonne rarement à un fonctionnaire public, l'avarice. De concert avec Bigot, il entra dans des spéculations qui excitèrent de vives plaintes. Les reproches qu'il reçut de la cour de France lui firent demander son rappel; mais intérieurement miné par le chagrin, il expira à Québec en 1752, et fut enterré dans l'Eglise des Récollets, à côté de Vaudreuil et de Frontenac.

D. Quelles étaient les mœurs des Acadiens?

R. C'était un peuple paisible et bon, qui n'aimait point le sang; l'agriculture était son occupation. Ses mœurs étaient extrêment simples. Il n'y eut jamais de cause civile ou criminelle assez importante, pour être portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits différends qui pouvaient s'élever de loin en loin entre les colons, étaient toujours terminés à l'amiable par les anciens. On ne connaissait pas la misère parmi eux; la bienfaisance prévenait la mendicité. Les secours offerts sans ostentation d'une part, étaient reçus sans humiliation de l'autre. C'était une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyaient commun à tous les hommes. Un peuple si bon, d'une aussi touchante innocence de mœurs, méritait, il semble, de jouir de son heureuse tranquillité et d'un bonheur de longue durée. Mais Dieu, dans ses profonds desseins, le trouvait digne de donner au monde le plus sublime exemple d'attachement à la foi et de résignation dans le malheur. L'infortune de ce malheureux peuple commença avec la guerre de 1744: celle de sept ans consomma sa ruine totale.

D. Parlez-nous de l'émigration des Acadiens et du triste sort de ce malheureux peuple.

R. Dès la conquête de l'Acadie et du Cap-Breton par les Anglais, les Acadiens craignirent de perdre leur foi et leur nationalité. Refusant de combattre contre leurs frères, comme le voulaient leurs nouveaux maîtres, ils abandonnèrent leurs foyers, et vinrent se fixer dnas la Nouvelle France, dans tous les lieux qui n'étaient pas soumis à la domination anglaise. Le manque de récolte, les accidents de la guerre, laissèrent ces malheureux en proie à la plus affreuse disette. Ils retournèrent presque tous dans leur pays vers 1753.

Irrités de ce que les Acadiens refusaient constamment de prêter le serment de fidélité, les Anglais se montraient de la plus grande rigueur ; mais rien ne pouvait engager ces hommes honorables à faire un acte qui répugnait à leur conscience. Cependant une horrible catastrophe se préparait. Il fut résolu de disperser dans les colonies anglaises ce peuple infortuné. L'enlèvement devait avoir lieu le même jour, à la même heure, sur tous les points à la fois. Des proclamations rédigées avec une adresse perfide, ordonnèrent donc aux habitants de s'assembler dans les principaux villages, sous les peines les plus rigoureuses. Se fiant à la foi britannique, les Acadiens se réunirent au jour indiqué. Des corps de troupes qui s'étaient tenus cachés, sortirent de leur retraite et cernèrent les habitants qui, surpris et sans armes, ne firent aucune résistance. Les familles devaient être divisées et dispersées sur différents navires. Le jour fixé pour l'embarquement fut le 10 septembre 1755 ; une résignation calme avait succédé à leur premier désespoir. Mais lorsqu'il fallut dire un dernier adieu à leur patrie, pour aller vivre séparés au milieu d'un peuple étranger, qui avait d'autres contumes, d'autres mœurs, une autre langue et une autre religion, leur courage s'évanouit et ils furent navrés de douleur. Jamais scène plus déchirante ne peut être imaginée.

Les navires chargés de leurs nombreuses victimes firent voile pour les colonies anglaises. La plupart des colons, il faut le dire à leur honneur, reçurent les malheu-

reux déportés avec humanité. Les Acadiens fondèrent plus tard dans la Louisiane, un canton auquel ils donnèrent le nom toujours cher de leur ancienne patrie. Quelques-uns purent parvenir en France ; ils y forment aujourd'hui deux communes florissantes, où ils ont conservé leurs mœurs paisibles et agrestes, dans les belles oasis qui parsèment les landes de Bordeaux.

D. Quels furent les premiers actes de l'administration du marquis de Menneville (1751) ?

R. Le marquis Duquesne de Menneville, successeur de M. de la Jonquière, était un homme plein de talent et d'activité. Son premier soin fut de discipliner les troupes et les milices, et de mettre à leur tête des officiers expérimentés. Les instructions qu'il avait reçues de la cour de France, lui enjoignaient de suivre en tout les plans de M. de la Galissonnière, pour empêcher les Anglais de s'avancer à l'Ouest des Monts Alléganys. Il envoya donc plusieurs détachements sur la rivière Ohio, avec ordre aux commandants d'y bâtir des forts de distance en distance, et de s'assurer de l'alliance des nations voisines. Le plus important de ces ouvrages fut le fort Duquesne.

D. Que se passa-t-il entre la garnison du Fort Duquesne et les colons anglais de la Virginie ?

R. Les colons anglais de la Virginie travaillèrent à se fortifier sur les bords de la Monongahéla, une des principales sources de l'Ohio. M. de Contrecœur, commandant du fort Duquesne, leur fit dire de se retirer ; mais les Anglais n'en furent que plus empressés à achever leur fort, qu'ils bâtissaient à peu de distance du fort Duquesne et qu'ils appelèrent le fort Nécessité. Quelque temps après, M. de Jumonville eut ordre d'aller s'assurer si les Anglais avaient obéi à la sommation qui leur avait été faite, et de la réitérer s'ils persistaient dans leurs desseins. Comme cet officier approchait du fort Nécessité, il se vit tout à coup entouré d'un parti de Virginiens, qui firent un feu terrible. Il fut tué ainsi qu'une partie de ses gens, les autres furent faits prisonniers, à l'exception d'un seul, qui se sauva et vint porter au fort Duquesne la nouvelle de

cette fâcheuse rencontre. Un détachement de la garnison et quelques centaines de Sauvages, allèrent aussitôt investir le fort Nécessité. Le colonel Washington, qui y commandait, fut obligé de rendre le fort et de se retirer avec son régiment en Virginie.

D. Donnez les détails de la bataille de la Monongahéla (1755).

R. La politique dure et ombrageuse que les Anglais exerçaient envers les Acadiens, fit comprendre aux Canadiens qu'ils avaient besoin, pour défendre leur pays, de toute l'énergie dont ils étaient capables. En 1755, les Anglais voulurent mettre à exécution leur plan d'invasion, et s'emparer des possessions françaises en Amérique, en attaquant tous les points à la fois. Le général Braddock était chargé de rejeter les Français au-delà de la vallée de l'Ohio. Il parut avec une armée de 2,200 hommes; il n'avançait que fort lentement, ayant à traverser des montagnes, des rivières et des forêts. Désespérant de pouvoir surprendre le fort Duquesne, Braddock, pour accélérer sa marche, divisa ses troupes en deux corps, il en laissa la moitié sur les bords de l'Ohio, et traversa avec le reste la rivière Monongahéla, à trois lieues du fort Duquesne. Le colonel Washington, qui commandait un régiment sous lui, lui conseilla d'être sur ses gardes, et s'offrit de le devancer pour prévenir les surprises. Le brave mais trop confiant général dédaigna l'avis, et précipita sa marche vers le fort. Ici encore les intrépides Canadiens firent des prodiges, et accomplirent un des plus beaux faits d'armes de l'histoire américaine. Croyant déjà tenir le poste français, Braddock s'engagea dans un défilé où l'attendait le brave de Beaujeu, à la tête de 250 Canadiens et de 600 Sauvages. Une lutte acharnée s'engage; M. de Beaujeu est tué dans une des premières décharges; M. Dumas, son second, prend aussitôt le commandement et s'élance avec impétuosité sur les ennemis. Le combat sanglant et opiniâtre dura trois heures; les Canadiens montrèrent ce courage, cette valeur qui faisait souvent l'envie des Français, même de Montcalm. Le carnage avait été presque sans exemple dans les annales

de la guerre moderne. Les ennemis qui ne tombaient pas sous le fer des vainqueurs, se noyaient dans la Monongahéla en voulant traverser cette rivière à la nage. A l'exception du Colonel Washington, tous ceux qui combattaient à cheval avaient été mis hors de combat. Le général Braddock, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, reçut le coup mortel. Les Français ne perdirent que quarante hommes. Mais la valeur de ces braves défenseurs du pays ne pouvait sauver la colonie qui, laissée sans ressources, devait bientôt échapper à ses anciens maîtres.

D. Quelles étaient les forces relatives de la France et de l'Angleterre, lors de la guerre de sept ans ?

R. Les forces n'étaient pas égales en Amérique dans la guerre de sept ans. La population des provinces anglaises s'élevait à 1,200,000 âmes, tandis que celle du Canada, du Cap Breton, et de la Louisane réunis, s'élevait à peine à 80,000.....Mécontente de ses revers, l'Angleterre voulait à tout prix réparer ses pertes. Elle se préparait à a ttaquer les parties centrales du Canada. Après quelques succès, les Anglais se virent de nouveau attaqués et battus aux forts Oswégo et Ontario, par les Canadiens, qui combattaient sous Rigaud de Vaudreuil et sous Montcalm. Toutes les fortifications d'Oswégo, dont le plan était du à M. de Vaudreuil, et l'exécution au général Montcalm, firent le plus grand honneur à ces deux hommes. Un *Te Dum* fut chanté solennellement dans les églises des villes, pendant qu'on suspendait aux murailles, dans les temples, les drapeaux enlevés à l'ennemi, comme des trophées propres à entretenir le zèle des Canadiens.

D. Les Canadiens eurent-ils lieu de se réjouir de leurs succès, et que fit la France pour la défense du Canada en 1757 ?

R. Les succès avaient été de nature à réjouir grandement le Canada, si la famine la plus complète n'eut alors affligé le pays. Le tableau de la misère et des souffrances de la population fit naître de tristes pressentiments, car le mal allait toujours croissant, tellement qu'il fallut réduire

les habitants de la capitale, à la ration de quatre onces de pain par jour. On voyait des hommes tomber de faiblesse dans les rues, faute de nourriture. On adressa de toutes parts des lettres en France, pour appeler l'attention sur la situation désespérée du Canada. Ces demandes continuelles effrayaient la France qui, tout en recommandant l'économie la plus sévère, ne put se dispenser d'envoyer les secours en vivres et en munitions qui avaient été demandés. Mais la malheureuse influence de Bigot empêcha les habitants de profiter de cet envoi, de sorte qu'ils souffrirent toutes les horreurs de la disette, au sein même de l'abondance ; ajoutons à cela qu'une grande partie des vivres fut enlevée en mer par les ennemis. Quant aux troupes, il fut impossible d'en faire passer en Canada cette année ; aussi les Anglais prirent-ils dans le Nouveau-Monde, une supériorité double de celle qu'ils avaient déjà. Les défenseurs du Canada laissés à eux-mêmes, ne fléchirent pas devant l'orage, qui augmentait chaque année ; " Nous combattrons, écrivait Montcalm au ministre, nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. Il faut, disait-il encore, que tous les hommes agiles marchent au combat ; que les officiers civils, les prêtres, les moines, les femmes, les enfants, les vieillards fassent les travaux des champs, et que les femmes des chefs et des officiers donnent l'exemple. Telle était la détermination des habitants et des soldats pour la défense commune du pays.

D. Pendant que le Marquis de Montcalm triomphait à Carillon, que se passait-il à Louisbourg. (1758) ?

R. Pendant que le Marquis de Montcalm triomphait à Carillon et arrêtait les progrès du centre de l'armée ennemie, la droite des Anglais assiégeait Louisbourg, avec une opiniâtreté qui devait enfin triompher. En 1758, une armée de 1400 hommes et une escadre considérable furent chargées de reprendre Louisbourg, que les Anglais avaient rendu à la France, dix ans auparavant, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Malgré tout ce qu'avait pu faire le brave gouverneur de la place, M. de Drucourt, les fortifications de Louisbourg étaient en mauvais état et incomplètes, quand les Anglais

tentèrent un premier débarquement. On les repoussa, mais quelques jours après, ils réussirent sur un autre point mieux choisi, et le siège commença. Il dura deux mois. M. de Drucourt y déploya la plus grande bravoure ; l'illustre Mme. de Drucourt, femme de cœur, montra le plus grand courage pendant le siège : chaque jour elle allait aux batteries les plus exposées et mettait le feu à trois pièces de canon. Les troupes se battaient vigoureusement, mais le 26 juillet, les remparts étaient démolis et l'artillerie hors de service. 800 soldats étaient tués ou blessés. M. de Drucourt, voulant sauver les habitants et les restes de sa brave garnison, offrit de capituler. On lui répondit qu'il n'avait qu'à se rendre à discrétion ; il refusa, et se résolut à tout ce qui pouvait lui arriver, plutôt que de se soumettre à d'aussi humiliantes conditions. Cependant les habitants le suppliant de capituler, et d'éviter ainsi la ruine complète de la ville et le sacrifice inutile des braves qui lui restaient, il se soumit. M. de Drucourt et la garnison furent constitués prisonniers de guerre, et les habitants de Louisbourg transportés en France.

La prise de Louisbourg laissa le Canada sans défense du côté de la mer, et ouvrit le St Laurent, c'est-à dire le grand chemin de Québec, aux Anglais. Les Anglais remirent à l'année suivante, l'attaque sur Québec ; toutefois, ils restaient maîtres de l'entrée du Canada, et interceptaient toutes communications avec la France.

D. Faites-nous le récit de la bataille de Carillon.

R. Pendant que le général Amherst assiégeait Louisbourg, Abercromby commençait ses opérations du côté de l'Ouest. Partant du fort Edouard, comme base de ses opérations, il s'avança avec 16,500 hommes contre Carillon, espérant arriver par là jusqu'à Montréal. Mais la victoire n'avait pas abandonné le drapeau des lis, ni fait défaut à l'héroïsme de nos guerriers. MM. de Montcalm, de Lévis et de Bourlamaque étaient à Carillon avec 3,000 soldats, tous bien résolus à faire leur devoir ; il y avait aussi un certain nombre de miliciens. Le 8 juillet, sur le midi, le général Abercromby s'avança contre les retranchements français, en quatre grosses colonnes, pour attaquer tous les points à la fois. On

laissa l'ennemi s'approcher tranquillement jusqu'à quarante cinq pas des retranchements : mais alors, on l'arrêta par un feu aussi juste que bien nourri. Pendant sept heures, les colonnes anglaises s'acharnèrent à enlever les retranchements ; leur opiniâtreté se brisa contre celle de leurs adversaires. Enthousiasmée par le courge héroïque de Montcalm et par sa belle ardeur au milieu du feu, la petite armée se battait avec fureur aux cris de : " Vive le Roi et notre Général ! " Etonné de plus en plus d'une résistance si opiniâtre, le général Abercromby, qui avait cru que rien n'oserait tenir devant lui avec les grandes troupes qu'il avait à sa disposition, ne pouvait se persuader qu'il échouerait devant un ennemi si inférieur en nombre ; il pensait que, quel que fût le courage de ses adversaires, ils finiraient par se lasser d'une lutte dont la violence et la durée ne feraient qu'empirer leur sort. Il résolut donc de continuer ses attaques avec la plus grande énergie, jusqu'à ce qu'il eût triomphé ; et depuis une heure de l'après midi jusqu'à cinq, ses troupes revinrent six fois à la charge, et furent repoussées chaque fois avec des pertes considérables. Les fragiles remparts qui protégeaient les Français prirent feu à diverses reprises, dans le cours de l'action. Ces remparts étaient de simples abattis de troncs d'abres, moyens de défense inconnu aux Européens.

D. Comment le général Abercromby effectua-t-il sa retraite ?

R. Abercromby ne conservant plus d'espérance, battit en retraite. Il avait perdu 5 à 6,000 hommes ; presque tous les officiers anglais avaient été tués ou blessés. Les Français avaient de leur côté à regretter près de 400 hommes, dont 38 officiers. M. de Lévis avait eu ses habits criblés de balles, mais il était sans une seule blessure. Abercromby profita de l'obscurité de la nuit pour effectuer sa retraite, qui fut une retraite plus que précipitée, car il avait abandonné sur les chemins ses outils, une partie des bagages, et un grand nombre de blessés. Les troupes françaises étaient épuisées de fatigue, mais ivres de joie. L'heureux général Montcalm demeura cependant toujours aussi modeste, avouant qu'il

n'avait eu que " la gloire de se trouver le général de troupes aussi valeureuses." Accompagné du chevalier de Lévis et de son état major, il parcourut les rangs, et remercia l'armée au nom du roi, de la conduite qu'elle avait tenue dans cette glorieuse journée, une des plus mémorables dans les fastes de la valeur française. C'est un drapeau de Carillon que l'on porte à Québec dans la procession de la St. Jean-Baptiste.

D. Quel était, du côté des Anglais, le plan de la campagne de 1759 ?

R. L'Angleterre, qui n'ignorait pas la détresse du Canada, redoubla de vigueur. Comme l'année précédente, elle persista dans le plan d'envahir cette province à la fois par le centre et par les deux extrémités. Le général Wolfe fut chargé de l'attaquer par mer, et d'assiéger Québec avec une armée de 10 à 11,000 hommes. Averti de l'orage, le peuple se porta avec ardeur aux prières publiques ordonnées par l'évêque, pour le triomphe de la cause de la patrie, et se prépara à repousser les envahisseurs. La flotte anglaise qui portait l'armée de Wolfe, parut dans le St. Laurent vers la fin de mai, et atteignit l'île d'Orléans sans accident le 24 juin. Chacun fut étonné dans le pays de l'heureuse fortune de cette flotte, qui avait su éviter tous les périls de la navigation du fleuve. On ignorait que le commandant d'une frégate française, fait prisonnier pendant la guerre, lui avait servi de pilote jusqu'à Québec ; cette trahison fut récompensée par un grade au service de l'Angleterre. Wolfe étant arrivé en vue des Français, leur envoya une sommation de se rendre ; le ton de cette pièce était arrogant, et on conçoit facilement le sentiment qu'elle souleva dans les rangs de l'armée ; elle ne pouvait avoir et n'eut aucun résultat. Le général Wolfe essaya alors, par diverses manœuvres, de forcer Montcalm à sortir de ses retranchements, à Beauport. Il ne put y parvenir. Il débarqua ensuite ses troupes à la Pointe-Lévi, y établit de puissantes batteries, bombarda Québec, et détruisit dans l'espace d'un mois la plus grande partie de la Haute-Ville avec la Cathédrale : la Basse-Ville tout entière, à l'exception d'une maison, devint aussi la proie des flammes.

D. Quels furent les principaux événements de la campagne de 1759, avant la prise de Québec ?

R. Après avoir détruit la ville, le général Wolfe se rejeta sur les campagnes qu'il ravagea impitoyablement ; on brûla 1,400 maisons, et dans plusieurs endroits, on coupa tous les arbres fruitiers. Ces dévastations n'atteignaient point cependant le but de la guerre ; car Montcalm ne bougeait pas de sa position. Malgré les échecs des armées anglaises sur le champ de bataille en Canada, depuis le commencement de la guerre, le général Wolfe dut se décider à attaquer le général Montcalm au Saut Montmorency ; mais là encore, les Anglais furent vigoureusement repoussés par les Français, qui firent des prodiges de valeur. Cette victoire fut la dernière que remporta l'héroïque Montcalm.

Après sa défaite, Wolfe se décida à tenter une entreprise fort audacieuse, mais qu'il conduisit avec beaucoup d'habileté. Etant maître de la navigation du St. Laurent par sa flotte, il lui était libre de remonter le fleuve au-dessus de Québec, pour examiner s'il ne découvrirait pas, au milieu des rochers et des précipices qui forment la rive gauche, un lieu propre à un débarquement. Il le trouva à l'anse des Mères, à un quart de lieue au-dessus de Québec. Malheureusement on croyait Québec inattaquable de ce côté, et l'on s'était mis peu en peine de le défendre. Wolfe choisit des officiers parlant le français pour répondre au " Qui vive ? " et à la faveur de l'obscurité, les bateaux purent aborder sans être reconnus.

Aussitôt l'infanterie légère mit pied à terre, et gravissent l'escarpement parsemé d'arbres et de broussailles, elle se trouva tout-à-coup arrêté par le " Qui vive " d'une sentinelle ; à quoi un officier répondit en français : " Ne faites pas de bruit, ce sont les vivres. " Les Anglais s'emparent sur le champ de la sentinelle et de dix de ses compagnons d'armes ; et continuant leur marche par le sentier, parviennent enfin sur le plateau ; là, ils dispersent par quelques coups de fusils les soldats du poste qui y était placé, et sur-

prennent le commandant dans son lit. Les régiments qui étaient à la Pointe-Lévi, avaient reçu ordre de traverser le fleuve, et à la pointe du jour, l'armée anglaise, (8000 hommes), était rangée en bataille sur les plaines d'Abraham.

D. Racontez-nous la bataille livrée sur les plaines d'Abraham.

R. Montcalm, averti du stratagème des Anglais, accourut de Beauport avec 4,500 hommes, et contre l'avis, l'opinion de tous, résolut de brusquer l'attaque, pour empêcher les ennemis de se retrancher sur les plaines d'Abraham. Les Anglais attendaient en bon ordre et de pied ferme, ces bataillons déjà fatigués par une longue marche, et ouvrirent à vingt pas un feu meurtrier qui les mit en désordre.

Wolfe, blessé à la poitrine en les poursuivant, expira sur le champ de bataille, ayant appris auparavant la nouvelle de la victoire. Montcalm, en essayant de rallier les fuyards, reçut aussi une blessure mortelle, près de la porte St. Louis, et fut emporté dans la ville, où il expira le lendemain matin. Dans cette journée, les Français perdirent 1,000 hommes dont 250 prisonniers ; les Anglais en perdirent 700. La ville aurait pu être prise immédiatement à cause du mauvais état de ses fortifications, s'il ne fut arrivé un secours de Beauport : c'étaient des tirailleurs Canadiens qui, s'abritant dans le bois près du coteau Ste. Geneviève, firent un feu continuel sur les montagnards écossais, dont ils tuèrent un grand nombre.

D. Quels furent les mouvements de l'Armée française, après la bataille livrée sur les plaines d'Abraham ?

R. Les troupes campées à Beauport, s'en allèrent secrètement rejoindre, à la Pointe-aux-Trembles, le Chevalier de Lévis devenu commandant de l'armée. De concert avec M. de Vaudreuil, M. de Lévis résolut de venir au secours de Québec, en envoyant d'abord des vivres. Mais arrivé à Lorette le 19 septembre, il apprit que M. de Ramesay avait arboré le drapeau blanc la veille, sur les instances des citoyens réduits aux dernières extrémités par la famine. A cette nouvelle, l'armée retourna à Jacques-Cartier, et de là à

Montréal, pour s'y mettre en quartier d'hiver, et les miliciens se dispersèrent pour faire leurs récoltes. Durant l'hiver, les Anglais fortifièrent la ville du côté de la campagne, pendant que les Français se préparaient à revenir pour en faire le siége. En effet ils se mirent en marche au mois d'Avril, et le 26, arrivèrent à Ste. Foye, en face des ennemis. Après plusieurs escarmouches, ils remportèrent le 28 une victoire signalée, qui vengea la défaite de l'année précédente. Près du quart des troupes anglaises y périrent. Le lendemain, on commença le siége, mais les opérations furent retardées par le défaut de grosse artillerie; ensuite l'arrivée d'une flotte anglaise au commencement du mois de mai, fit perdre tout espoir aux assiégeants, et ils retournèrent à Jacques-Cartier et de là à Montréal.

D. Par qui la ville de Montréal fut elle forcée de captituler ?

R. Après la levée du siége de Québec, le général Murray remonta le fleuve avec une partie de ses troupes, pour aller rejoindre le général Amherst et le brigadier Haviland, qui venaient, le premier par le lac Ontario, le second par le lac Champlain. Ces trois armées n'éprouvèrent pas de résistance sérieuse dans leur marche, excepté celle qu'éprouva Amherst devant le fort de Lévi, où le Capitaine Pouchot, avec 200 soldats, arrêta une armée de 11,000 hommes pendant douze jours. A une armée de 17,000 hommes maintenant réunis, Montréal n'avait à opposer que 3,500 soldats, protégés par un mur de deux à trois pieds d'épaisseur, avec des vivres pour quinze jours et de la poudre pour un seul combat. Dans une telle extrémité, M. de Vaudreuil aima mieux accepter une capitulation honorable pour toute la colonie, et le 8 septembre 1760, fut signé cet acte célèbre qui servit de base au Traité de Paris, (1763), par lequel le Canada passa définitivement sous la domination anglaise.

D. Quelle était la forme de gouvernement de la Nouvelle-France, à l'époque de la Capitulation de Montréal (1760) ?

R. Au mois de mars 1663, la compagnie des Cent-Asso-

ciés avait remis à Sa Majesté (Louis XIV) la propriété et la seigneurie de la Nouvelle-France : et le roi, par un édit du mois suivant, avait créé un Conseil Souverain (appelé plus tard Conseil Supérieur), chargé d'administrer la justice et de régler le commerce, ainsi que toutes les affaires de police.

C'était un grand changement. La Nouvelle-France devenait une province, Québec était honoré du nom de ville, une justice royale s'établissait, on parlait même de faire bâtir un palais pour les séances du conseil, ainsi que des prisons plus grandes et plus commodes pour y enfermer les criminels.

Ce furent M. le Marquis de Tracy, comme Vice-Roi, M. de Courcelles, comme Gouverneur, M. de Talon, comme Intendant, qui inaugurèrent véritablement, en 1665, la nouvelle forme de gouvernement que Louis XIV établissait, de concert avec son conseiller intime, le grand Colbert. Cet état de choses dura jusqu'à la Capitulation de Montréal, les deux pouvoirs étaient celui du Gouverneur et celui de l'Intendant.